

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2547 - MARDI 1^{er} MARS 2016

Gouvernement-BAD

L'emploi des jeunes diplômés au cœur des préoccupations

Désormais, avec le concours de l'Office national de l'emploi (ONEM) qui exécute le Programme emploi diplômé (PED) lancé le 26 février par le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, le Pr Willy Makiashi, des stagiaires seront affectés dans des entreprises soutenues par le gouvernement. Ils auront ainsi la possibilité de signer des contrats à durée indéterminée au terme de leur formation professionnelle.

Ce projet, qui bénéficie d'un appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant global de plus ou moins 38 millions d'unités de compte équivalant à près de 50 millions de dollars américains, se veut un réel coup de pouce aux jeunes diplômés réduits au chômage, sans perspective d'embauche. Déjà, dix millions de dollars ont été mis à la disposition de l'Onem pour les six premiers mois constituant la première phase d'exécution.



Page 13

Pr Willy Makiashi

Élection des gouverneurs

Veillée d'armes dans les états-majors des partis politiques



Le siège de la Ceni à Kinshasa

La liste des candidats au poste de gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces a été publiée, depuis le 29 février, par la Ceni qui a réceptionné 97 dossiers de candidature. Vingt et un ont été déclarés irrecevables. Les dossiers de 76 candidats ont été déclarés recevables. La centrale électorale a pris fait et cause pour la majorité présidentielle (MP) qui réclamait le retrait de candidature de ses membres indisciplinés qui ont postulé sans en avoir reçu le quitus au niveau de la plate-forme.

Toutefois, au-delà de l'exception soulevée par la MP, l'opposition sollicite également de la Ceni l'invalidation des candidats émanant des partis politiques dédoublés, pour le besoin de la cause, de la plate-forme G7.

Page 12

CONCESSION BIEME

Le Ceprodech publie le rapport de sa mission d'enquête sur les constructions anarchiques

Dans un document destiné au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Évariste Boshab, le Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme (Ceprodech) a établi une chronologie des auteurs de constructions anarchiques dans le concession Bieme située au quartier CPA/Mushi, dans la commune de Mont Ngafula. Cette démarche de l'ONG vise à mettre devant les autorités compétentes toutes les informations nécessaires en vue de faciliter la résolution de ce conflit par l'application de la loi. L'ONG étale, dans ce document, les différents distributeurs et acquéreurs des parcelles issues du morcellement anarchique de ce terrain ainsi que la situation constatée sur place. Tous les comportements dénoncés doivent, selon elle, être réprimés comme stellionat, parce que tombant sous le coup du Code pénal livre II.

Page 12

CULPAC

Lancement officiel des activités de la Journée internationale de la paix pour tous

Le ministre universel pour la Paix, Dominique Khonde Mpolo, a accordé le 27 février à la Cité de la paix, à Gombe, deux audiences dont l'une marque le lancement officiel des activités de la Journée internationale de la paix pour tous prévue pour le 4 juin 2016 à Kinshasa. La RDC entend accueillir, au cours de cette journée, plusieurs participants d'autres pays dont ceux de l'Union européenne (UE).

La présence de l'émissaire internationale de la paix et humanitaire du Conseil universel pour la paix des nations et continents (Culpac) auprès de l'Union européenne, Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte, à Kinshasa



La ministre universelle de la Paix, Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte, et le secrétaire général du Culpac/Photo Adiac

signe, pour ainsi dire, l'effectivité des activités du 4 juin prochain,

consacrées à la Journée internationale de la paix pour tous.

Page 13

ÉDITORIAL

Parcours

Arrêté, semble-t-il, de façon définitive, le parcours que Denis Sassou N'Guesso effectuera sur toute l'étendue du territoire pendant la campagne électorale s'annonce exceptionnel. En moins de quinze jours, en effet, le président sortant et candidat déclaré de la majorité parlementaire visitera la quasi-totalité du pays, ira au contact des citoyens dans tous les départements, consacrera tout son temps à l'écoute du peuple congolais et à la présentation de son programme pour les cinq années à venir.

Reconnaissons qu'un tel calendrier, appliqué par un homme que les médias étrangers présentent comme élu avant même que ne se déroule le vote du 20 mars, témoigne d'une volonté d'aller au plus près de l'électorat qui est pour le moins intéressante. Attendre tranquillement dans son fauteuil que le peuple congolais se prononce en ayant de bonnes raisons de penser que ce même peuple réaffirmera son attachement à la personne du président sortant était certainement très tentant compte tenu de la charge écrasante que représente l'exercice quotidien du pouvoir. Or c'est l'option contraire qui a été retenue.

Si Denis Sassou N'Guesso a opté pour un engagement militant c'est, très certainement, parce qu'il voit dans la campagne électorale à venir une occasion unique de rencontrer sur le terrain les sages et les anciens, d'échanger avec les simples citoyens sur les questions qui fâchent, de rencontrer dans les villes et les villages les nouvelles générations sur lesquelles se construira notre destin dans les décennies à venir, d'évaluer l'avancée des grands projets du « chemin d'avenir » mais aussi leurs faiblesses, bref de vérifier par lui-même ce qu'il reste à faire pour que le Congo accède, comme promis, à l'émergence dès l'an 2025. Et l'on peut être certain que cette grande tournée nourrira, s'il est ré-élu au terme de la présente élection présidentielle, des réflexions très concrètes sur la politique à suivre tout au long du prochain quinquennat.

Il va de soi que nous suivrons nous-mêmes avec la plus grande attention les différentes étapes du parcours que le chef de l'Etat, redevenu un simple citoyen, s'appête à effectuer pendant les deux semaines de la campagne électorale sur toute l'étendue du territoire national. L'occasion est unique, n'est-il pas vrai, d'en apprendre plus, beaucoup plus, sur le devenir de notre pays.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le maire de Mougali rappelle à l'ordre des commis dans la distribution des cartes d'électeurs

L'opération de remise des cartes d'électeurs a commencé le 27 février dans les quartiers 43, 44 et 45 Mougali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville. Une occasion pour l'administrateur-maire de cet arrondissement, Benjamin Loukakou, de rappeler à l'ordre les acteurs commis à cette tâche, notamment les chefs de blocs.

Après s'être entretenus avec les chefs des neuf quartiers que compte Mougali ainsi qu'un échantillon des chefs de blocs (sur les 587), l'administrateur-maire du 4^e arrondissement, Benjamin Loukakou, et la délégation de la Commission locale des élections (COLEL), conduite par son président, Jean-Marie Onguemi, ont supervisé le lancement de cette opération en faisant le porte-à-porte.

« Vous savez bien que nous sommes à l'orée d'un scrutin majeur consistant à élire le président de la nouvelle République. Nous avons donc l'obligation de peaufiner ce travail, de le faire avec zèle parce que la distribution des cartes ne se fait pas au hasard. Elle est encadrée, nous avons un test qui fixe les conditions de la remise des cartes aux électeurs », a rappelé Benjamin Loukakou.

Le représentant de l'administration au niveau de Mougali a également indiqué s'il y avait deux cartes pour la même personne, le chef de bloc a le devoir de ramener une au siège de l'arrondissement. « Nous ne souhaitons pas que les morts reçoivent des cartes. Il n'est pas permis de remettre la carte à un absent, nous avons ici confectionné des convocations, si la personne n'est pas là, nous la convoquons. De toutes les façons, nous avons éliminé les doublants au

cours de l'opération de tri », a poursuivi l'administrateur-maire.

Le président de la COLEL Mougali a, quant à lui, rappelé que l'importance de la carte d'électeur n'était plus à démontrer car l'exercice du droit de vote est subordonné par trois conditions. Il s'agit notamment de s'inscrire sur la liste électorale ; détenir une carte d'électeur ; prouver son identité. « Pour nous, l'unité de base au plan administratif et territorial au niveau de la commune c'est le bloc. Les chefs de blocs doivent comprendre que nous devons tout mettre en œuvre pour réussir notre mission. L'accession à la magistrature suprême ne doit pas passer par des événements malheureux. La démocratie oblige que ce soit les urnes qui nous départagent », a conclu Jean-Marie Onguemi.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Pasteur Nganga et Jean Mangily élus membres du CSLC

Ces deux professionnels des médias ont été élus au terme d'un scrutin organisé le 27 février à Brazzaville par le ministère de la Communication. Cette élection visait le renouvellement des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) dont le mandat est de trois ans.

Le scrutin s'est déroulé en deux phases, à savoir l'élection d'un professionnel de l'information et de la communication, et celle d'un membre ayant un cursus universitaire.

Le premier a mis en compétition trois candidats, à savoir : Ghislain Parfait Dzaou, Jean Rodrigue Morapenda et Jean Mangily. A l'issue du vote, Jean Mangily l'a emporté sur les deux autres avec 97 voix soit 75,19% contre 16 pour Parfait Dzaou et 14 pour Jean Rodrigue Morapenda. Il sera ainsi le représentant mieux encore le délégué des professionnels de l'information et de la communication au Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Quant à la deuxième phase, elle a mis à rude épreuve Gilbert Ikili et



Pasteur Nganga

Pasteur Nganga. C'est ce dernier qui l'a emporté avec 69 voix, soit 51,49% contre 65 voix pour Gilbert Ikili. S'exprimant à la presse, Jean Mangily a promis donner le meilleur de lui-même pour que le Cslc atteigne les résultats attendus. Quant à Pasteur Ganga, après avoir remercié les électeurs, il a pris l'engagement de bâtir un édifice fort au profit des médias. « Nous allons faire de sorte que les professionnels de l'information et de la communication aient leur place dans le monde de l'information. Nous allons travailler dans le respect de la déontologie et veiller à l'appli-



Jean Mangily

cation des normes régissant l'institution », a souligné Pasteur Nganga. Rappelons que la loi sur la presse qui crée le Conseil supérieur de la liberté de communication dispose qu'au cours de ce renouvellement, certaines institutions de la République proposent des candidats à raison de trois pour la présidence de la République, deux pour le Sénat, deux pour l'Assemblée nationale, deux pour la cour suprême, deux issues des professionnels de l'information et de la communication.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFRIQUE CENTRALE

Le nouveau président centrafricain reçu par Denis Sassou N'Guesso

Arrivé ce lundi à Brazzaville, le nouveau président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadera, a été accueilli à sa descente d'avion par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, médiateur international dans la crise centrafricaine.

Après une chaude et fraternelle accolade sur le tarmac de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, les deux hommes se sont retirés pour un tête-à-tête d'au moins deux heures. Même s'il s'est prêté aux questions de la presse pour dévoiler le contenu de l'entretien, l'on connaît néanmoins le degré d'implication de la République du Congo dans la résolution de la crise centrafricaine. Elu à l'issue du second tour de la présidentielle du 14 février dernier après une longue et difficile transition politique, Faustin Archange Touadera est venu à Brazzaville, sans doute, pour remercier le chef d'Etat



Le président Denis Sassou N'Guesso et son homologue centrafricain

congolais pour ses efforts ayant permis le retour à l'ordre dans le pays, ainsi que pour l'accueil de milliers de réfugiés centrafricains.

D'importants défis attendent le nouveau président centrafricain, notamment la sécurité, la réconciliation, ainsi que le redressement de l'économie

ruinée par deux ans de conflit. Dans sa première déclaration au lendemain de son élection, il a promis aux Centrafricains qu'il est déterminé à «.. transformer le pays en un vaste chantier offrant des opportunités d'emplois aux jeunes, créant de richesses pouvant être redistribuées de manière équitable ». Pour y parvenir, il aura non seulement besoin du soutien des Centrafricains, mais également des partenaires sous-régionaux et internationaux. Il est venu pour prendre les conseils auprès d'un homme d'expérience avant son investiture, prévue pour le 30 mars prochain, a confié une source proche de la présidence congolaise. Le chef d'Etat congolais, médiateur international dans la crise centrafricaine, est un

acteur non négligeable pour la mobilisation des partenaires dont la RCA a besoin pour sa reconstruction.

Avant son arrivée à Brazzaville, le nouveau président centrafricain s'est rendu à N'Djamena (au Tchad) et à Malabo (en Guinée Equatoriale) pour tenter de mobiliser des soutiens dans la sous-région. Le nouveau leader de la RCA doit surtout compter sur l'aide des pays de la région qui accueillent encore des milliers de réfugiés centrafricains. Selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés, environ 460.000 personnes ont dû quitter le pays, dont une bonne partie se trouve en République du Congo, en RD. Congo, au Tchad et au Cameroun depuis le début de la crise en 2013.

Fiacre Kombo

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS 2016

Denis Sassou N'Guesso, Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa dévoilent leurs équipes de campagne

À quelques jours du lancement de la campagne électorale en vue de la présidentielle du 20 mars, les différents candidats commencent à affûter leurs armes. Premier acte : publication des équipes de campagnes.

CANDIDAT DENIS SASSOU-N'GUESO

1. Directeur national: M. Firmin Ayessa
2. Directeur national adjoint chargé de la logistique et de la programmation
M. Jean-Jacques Bouya
3. Chef du département de la Communication et du Marketing électoral : M. Thierry Lézin Mougalla
- Chef adjoint du département de la communication et du marketing électoral Mme Claudia Lembouba Sassou N'Guesso
4. Chef du département de la mobilisation de l'électorat : M. Faustin Elenga
5. Chef du département des finances et du budget Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas
6. Chef du département du matériel des supports électoraux - Denis Christel Sassou N'Guesso
7. Chef du département juridique. de la prévention des litiges. du contentieux électoral et des relations avec l'administration électorale Mme Antoinette Kebi
8. Chef du département des opérations électorales . M. Alain Akouala Atipault
9. Chef du département des relations avec les confessions religieuses · Mme Émeline Diagne Kolelas
10. Chef du département du mouvement associatif : M. Paul Tchignoumba
11. Chef du département des relations extérieures : Mme Chantal Maryse Itoua Apoyolo
12. Chef du département des relations avec les partis politiques : Mme Véronique LOEMBHET née Nitou Landou
13. Chef du département des relations avec les sociétés savantes. les groupements ordres professionnels: Mme Flore Laure Samory
14. Chef du département de la santé : Docteur Palmer Miankouta Mathat
15. Chef du département du protocole : M. David Madouka
16. Chef du département de la sécurité : M. Olivier Guy Pella

Candidat André Okombi Salissa

1. Directeur national de campagne chargé des départements de Pointe-Noire et du Kouilou :
-Mabio Mavounga Zinga
2. Directeur de campagne adjoint, chargé de la mobilisation :
-Alain Ngoya Kessi
3. Directeur de campagne adjoint chargé de la communication :
-Jean Baptiste Bouboutou Bemba
4. Directeur campagne chargé des départements de Brazzaville et du Pool
-Jacques Bananganzala
5. Directeur de campagne chargé de la zone nord
-René Serge Blanchard Oba

Candidat Jean Marie Michel Mokoko

1. Coordonnateur national :
Anatole Limbongo-Ngoka
 2. Chef du département de la logistique :
Christine Mouaya
 3. Chef du département politique :
Grégoire Moubié Moundzaba
 4. Chef du département des finances :
Gilles Fernand Bassindikila
 5. Chef du département
des relations extérieures : Albert Mbela
 6. Chef du département des
questions électorales : Anthyme Bayimina
 7. Chef adjoint du département des questions
électorales : Victor Oniongo
 8. Chef du département de la communication :
Albert Makita Mbama
 9. Chef adjoint du département de la communication :
Michel Rodriguez Abiabouti
 10. Chef du département de la gestion
des risques : Gaston Ngayou
 11. Porte-parole : Gérard Boukambou
 12. Porte- parole à l'étranger :
Marc Mappingou Mitoumbi
- Membres :**
13. Joseph Hondjuila Miokono
 14. Raymond Ombaka
 15. Hervé Mounkala Mahicka
 16. François Eric Nkari
 17. Jean Ngouabi

Jean Jacques Koubemba
et Josiane Mambou Loukoula



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collective d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

I. Contexte :

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain. Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

- la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette ;
- la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette ;

-la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire.

Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II. Objectifs de la mission

- conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette ;
- faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district ;
- dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;
- élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D ;

- aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement ;
- Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées ;
- Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées ;
- Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles :

- Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette ;
- Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV. Autres informations

- Durée de l'enquête de la première

étape : 45 jours ouvrés ;

- Honoraires du Consultant : À négocier.

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous plis fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D » :

- Madame Lydie PONGAULT
- 84, Bld Denis Sassou N'Guesso
- Immeuble les Manguiers
- Mpila / Brazzaville
- Téléphone : 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016

La présidente de l'association

Femmes de la Cuvette :

Vision et développement durable

Lydie PONGAULT

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CERAMIQUES

MUSIQUES

GALERIE CONGO

L'art dans sa
de la
à la

Généralité

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

TRIBUNE LIBRE

De l'ordonnateur au comptable : qui contrôle les engagements de l'État?

Les engagements sont des contrats de biens et services signés de gré à gré ou suivant appels d'offre contre paiements immédiats ou différés, entre l'Etat et ses partenaires. En vertu du principe universel de séparation des pouvoirs, leur contrôle par une institution indépendante de l'ordonnateur et du comptable, réduit le conflit d'intérêts entre les agents et améliore l'efficacité de la décision administrative. Qu'en est-il au Congo

1) Du contrôleur des engagements de l'Etat : la loi n°4/62 du 20 janvier 1962, attribue le contrôle des finances publiques à la Cour des comptes et de discipline budgétaire (ministère de la Justice). Elle y exerce un contrôle a posteriori, en constatant les écarts entre les réalisations et les prévisions à la fin des contrats, et en faisant des recommandations à l'Ordonnateur et/ou au Comptable pour corriger les contre performances. En cas de fraudes manifestes, elle peut saisir la justice.

Le Plan national de lutte contre la corruption de 2009 a introduit le contrôle à priori qui s'exerce en permanence, en anticipant les écarts et en les corrigeant à tout instant. Mais, l'Etat a introduit des organes parallèles autonomes de contrôle au ministère des Finances (Comptable) : l'Agence nationale d'investigation financière (Décret n° 2008-64 du 31 mars 2008), et à la Primature (Ordonnateur) : la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude ou CNLCCF (Décret n° 2004-323 du 08 juillet 2004), et l'Observatoire Anti-Corruption (loi n°16-2007 du 19 septembre 2007). Ce cumul des pouvoirs rend les contrats opaques, dilue le contrôle et favorise le conflit d'intérêts.

2) Du conflit d'intérêts : l'opacité des contrats engendre d'une part, le risque de sélection adverse, consistant pour l'ordonnateur, à choisir les fournisseurs les moins offrants, moyennant des commissions occultes, livrant clé en mains, des infrastructures à obsolescence programmée. Ces contrats excluant les clauses de transfert de technologie, nécessaires à l'appropriation des technologies, l'Etat ne peut assurer durablement son indépendance industrielle. D'autre part, le risque d'aléa moral, consistant pour le comptable, à anticiper les paiements avant l'exécution des contrats, moyennant des commissions occultes. Le pays sombre dans la délinquance financière, qui alimente son indice de corruption, passé de 142^e rang mondial en 2006 au 152^e rang en 2015 (Transparency International), alors que sa cote du climat d'affaires auprès des investisseurs se dégrade, en passant de B à D (Coface).

3) De l'inertie du contrôle : les engagements de la Municipalisation accélérée entre 2004 et 2016, valant plus de 1.000 milliards de FCFA, dont les entreprises adjudicatrices sont à 42,20% européennes, 40,10% asiatiques et 19,70% congolaises, ont été évalués par la CNLCCF pour la période de 2004 à 2013. Plus de 265 contrats sont irréguliers pour 83 milliards de FCFA, dont 74,83% ont été décaissés sur des projets réalisés à 43,67% seulement. Sur 311 chantiers contrôlés, 28,94% seulement sont achevés, 10,61% en cours d'exécution et 60,45% abandonnés ou inexistantes. Lorsqu'ils sont retrouvés, les contractants indéliques sont rarement jugés et punis.

Ainsi, dans un contexte de coopération asymétrique, le contrôle des engagements de l'Etat, est un enjeu de souveraineté nationale. Le cumul des pouvoirs le dilue et favorise le conflit d'intérêts entre l'Ordonnateur et le Comptable. La séparation des pouvoirs limite ce conflit. Elle nécessite le recentrage du contrôle autour de la Cour des comptes, d'où la promotion du contrôle à priori, inculquera aux administrateurs, les vertus de la «saine administration».

Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences HDR
en Sciences de Gestion

CACAO CULTURE

Le Congo vise 23.000 hectares de plantations

La relance de la cacao culture initiée par le gouvernement de la République, avec l'appui de CIB-Olam, traduit le succès du partenariat public-privé et donne à la fois un contenu à la diversification de l'économie congolaise.

Preuve : la présence de deux ministres, le 22 février 2016, à la cérémonie de lancement de la distribution « gracieuse » des plants de la pépinière de Madibougou, un camp situé à la lisière de Pokola dans le département de la Sangha. Gilbert Ondongo (Economie et finances) et Rigobert Maboundou (Agriculture et Élevage) revenaient sur les lieux pour la deuxième fois pour l'un et pour la énième fois pour l'autre. « *La diversification de l'économie nationale est aujourd'hui plus que jamais une nécessité et elle passe par le développement des filières agricoles de production vivrières et d'export. Les filières agricoles (dont la cacao culture) sont porteuses, créatrices d'emplois et génératrices de revenus durables, de véritables leviers de développement en somme* », a reconnu Jean Dominique Bescond, responsable du développement du programme cacao culture à CIB-Olam. En effet, trois ans après la mise sur pied du Plan national de développement de la cacao culture, les experts du ministère de l'Economie et des Finances et ceux de l'Agriculture et de l'élevage n'hésitent pas à parler de succès. « *Cette pépinière de Pokola aura permis respectivement de produire et distribuer plus d'1.1 million de plants en 2014-2015 et 1.360 million en année 2 du PND (2015-2016)* », a souligné le ministre Rigobert Maboundou qui, depuis 2012, supervise l'ensemble des opérations avec une impulsion saluée par CIB-Olam.

Quand les statistiques parlent... Environ 300.000 plants ont été distribués en juin 2014. L'agenda prévoit, d'ici au mois de juin prochain, un million de plants à transporter « *auprès des planteurs préinscrits, ayant préalablement préparé leurs champs, pour y être plantés selon les recommandations techniques en vigueur* ». Selon les chiffres rendus publics, ce jour-là à Pokola, devant



Distribution des plants

les autorités nationales et locales, « *Depuis le démarrage de ces opérations 1.6 million de plants ont été distribués à 377 planteurs dans 51 villages et trois départements* ». Et le responsable du programme cacao culture de CIB-Olam d'ajouter que « *le million de plants [disponibles à la pépinière] va être remis à plus de 200 planteurs dans cinq départements* ». Au total, 2.6 millions de plants distribués, et approximativement 2.200 ha plantés en seulement deux années et une pépinière.

Objectif : 23.000 ha en 5 ans dans 6 départements !

Le Plan national de développement de la production de cacao (PND) est clair. Il vise à reconstituer un verger productif à haut rendement de plus de 23.000 ha en 5 ans dans 6 départements. Sur le terrain, les opérations se résument en la vulgarisation des techniques de pépinière, de plantations et de conduite de cacaoyères. Ce PND cacao financé par le gouvernement de la République du Congo, conçu et supervisé par le ministère de l'Agriculture qui en est le maître d'ouvrage et réalisé par la CIB-OLAM qui en est le maître d'œuvre, a confirmé dans sa phase pilote sa faisabilité

et l'engouement des populations à la relance de cette culture.

À terme, s'engage à dire le ministre Rigobert Maboundou, il s'agit « *d'atteindre une surface plantée et d'offrir une production nationale de ca-*

cao de haute qualité permettant à la République du Congo d'être invitée prochainement à la table des pays producteurs de cacao. »

En rappel, cette cérémonie a eu ses temps forts à savoir : le discours de bienvenue de la maire de Pokola, Rogette Julie kengué Goma, la coupure du ruban par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, la remise symbolique des plants au gouvernement par le directeur général de CIB-Olam.

S'agissant des bénéficiaires directs, il s'est agi d'un échantillon de dix planteurs, dont deux femmes, déjà engagés dans la cacao culture et sélectionnés pour avoir respecté les itinéraires techniques.

Au-delà des mots et des gestes, les deux ministres et les autres autorités départementales et locales ainsi que les autres acteurs impliqués se sont déportés sur le terrain pour y découvrir des champs semenciers irrigués en cours de greffage. L'idée derrière ces champs étant de permettre de créer une indépendance en matière d'approvisionnement de graines de qualité par rapport au Cameroun. En clair, selon les experts, ces champs vont garantir des plants hybrides à haut rendement. /-

Lopelle Mboussa Gassia

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La direction générale des transports terrestres annonce le lancement d'une campagne de sensibilisation

Initiée par le ministère des Transports et de l'aviation civile, cette nouvelle stratégie de communication qui s'ouvre bientôt, s'oriente vers une vision positive afin de faire participer le grand public à la lutte contre les accidents de la route.

« *Cette campagne vise à appeler les populations à adopter un comportement décent sur les routes afin d'éviter les accidents. Il s'agit d'éduquer et de former la population, (automobilistes et piétons), à adopter un bon comportement sur la route. Cette opération fait suite à la politique stratégique du pays mise en place par le ministère des Transports et de l'aviation civile que dirige le ministre d'Etat, Rodolphe Adada* », a indiqué, le 29 février, le directeur général des transports terrestres, le colonel, Placide Mpan, au cours d'un entretien exclusif avec les Dépêches de Brazzaville. Cette campagne de sensibilisation, qui s'ouvre au mois d'avril, s'inscrit dans une vision à long terme afin de consolider les actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière des usagers de la route. Les objectifs visés sont de garantir le droit à la vie ; minimiser les dégâts humains des accidents de route ; mettre l'accent sur le principe de la responsabilité collective des usagers de la route et d'inciter l'ensemble des citoyens à encourager l'effort national contre les accidents de la route. Parlant de cette



Le colonel Placide Mpan. crédit photo adiac politique stratégique de sécurité routière, le directeur général des transports terrestres a fait savoir que, c'est en janvier 2015 que le gouvernement a publié un décret mettant en place un comité interministériel pour la sécurité et la circulation routière. Ce comité, a-t-il dit, est une plateforme multisectorielle qui répond aux exigences des Nations unies prônant que, dorénavant, dans tous les pays du monde, la politique de sécurité routière ne peut plus être gérée par une instance ministérielle. « *C'est un programme d'activité, un plan d'action pour répondre aux exigences des Nations unies qui veulent que les accidents de route dans tous les pays du monde soient réduits de moitié d'ici à 2020* », a-t-il expliqué. La campagne sera menée dans les grandes villes du pays telles que Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Puis, elle s'étendra dans les autres villes comme Ouesso, Oyo, etc. En outre, le directeur général des transports

terrestres a précisé qu'au cours de cette opération, la police et la gendarmerie seront sur le terrain, notamment, sur les grandes artères de Brazzaville pour procéder à la distribution des prospectus sur lesquels seront mentionnées les causes majeures des accidents de route. Sur ce, les agents de la sécurité cibleront les causes majeures des accidents de route, c'est-à-dire les facteurs à l'origine des accidents à savoir : l'excès de vitesse ; l'usage du téléphone au volant ; la prise d'alcool ; les dépassements dangereux ; la non utilisation de la ceinture de sécurité ; la circulation à sens contraire ; les mauvais comportements sur la routes ; etc.

Dans la phase de l'opération consacrée à la répression, le colonel a expliqué qu'elle est réservée à la force publique (la police et la gendarmerie), et que la mission de la direction générale des transports terrestres ne se limite qu'à l'éducation. « *La répression doit être permanente* », a-t-il insisté.

Les règles de la route sont des lois et pratiques sécuritaires. Garanties de la fluidité et de la sécurité de la circulation des véhicules, des piétons et des autres usagers de la route, ces règles portent sur des questions allant du démarrage à la signalisation, en passant par les virages, les dépassements et autres actions. En principe, les conducteurs sont tenus de prouver leur connaissance de ces règles et leur capacité de bien les appliquer avant de pouvoir obtenir un permis.

Yvette Reine Nzaba

Denis Sassou N'Guesso lance les travaux du siège de la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique



La structure bancaire nantie d'un capital social de plus de 53 milliards FCFA, financera tous les secteurs de l'économie congolaise, l'agriculture notamment et favorisera en outre l'émergence économique de la sous-région d'Afrique centrale avec une gamme de multiples services innovants.

« La Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (BSCA. Bank) contribuera à l'amélioration substantielle de la qualité

s'étendra sur d'autres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale avant de conquérir tout le continent.

Sur le territoire national, le plan de déploiement de la BSCA. Bank prévoit l'ouverture de l'agence de Pointe-Noire le 1er juillet 2016. Une deuxième agence à Brazzaville ouvrira ses portes avant le 30 septembre prochain. 30 distributeurs automatiques seront installés

le besoin réel de financement des investissements publics et privés du Congo se chiffre par année en moyenne à 5000 milliards. Il a par ailleurs précisé que le système bancaire dans sa configuration actuelle ne couvre que le 5ème de ce besoin. « Nous encourageons cette nouvelle banque à déployer toute sa puissance financière susceptible de contribuer à faire du Congo la première place financière d'Afrique



lais est de 12%, la Société nationale des pétroles du Congo 15%, le collectif de 8 actionnaires privés congolais et français 21,5% et 1,5% pour la société Magminerals Potasse du Congo.

Les travaux de construction du siège



des services bancaires au Congo et en Afrique (...) prendra part au financement sain de l'émergence du pays et du continent », a indiqué le président du Conseil d'administration de la BSCA. Bank, Rigobert Roger Andely, donnant lecture du Protocole de Pékin, acte de naissance de ladite banque. Au départ, a-t-il poursuivi, la BSCA. Bank aura une vocation nationale puis, elle

dans les quartiers de la ville capitale et la ville océane. Les dix autres départements du pays sont également pris en compte d'autant plus qu'à partir de 2017 la BSCA. Bank ouvrira progressivement des agences ou bureaux à l'intérieur du pays.

À en croire le ministre de l'Économie, des finances, du budget et du portefeuille public, Gilbert Ondongo,

centrale », a déclaré le ministre congolais de l'Économie.

La lecture arithmétique de la participation des actionnaires de la BSCA. Bank place la Banque Agricole de Chine en tête avec 50% (B.A.C). Classée au 3^e rang en Chine et 5^e au plan mondial la B.A.C a été représentée par son vice-président lors de la pose de la première pierre. Par ailleurs, l'apport de l'État congo-



social de la banque, dont la première pierre a été posée le 26 février par le président de la République, prendront fin au quatrième trimestre de l'année 2017 et le coût global de l'ouvrage équipé est chiffré à 30 milliards, a indiqué Rigobert Roger Andely. Selon les dires du maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, la BSCA. Bank est une preuve que la coopération entre La Chine et le Congo se porte bien et augure un avenir radieux.

AGRICULTURE ET ÉLECTRICITÉ

Les défis pour un nouvel ordre économique du continent africain

Choisies comme thème de la 4^e édition du forum international « Afrique développement » tenu du 25 au 26 février à Casablanca au Maroc, l'Agriculture et l'énergie constituent des défis majeurs auxquels le continent africain est appelé à relever en vue d'atteindre son développement économique, gage de l'émergence espérée.

Avec 65 % des terres arables non exploitées, le continent qui peut nourrir le monde peine encore, dans sa majorité, à retrouver son indépendance alimentaire qui le contraint à dépendre fortement des autres continents au point d'importer pour des centaines de milliards par an (300 milliards FCFA pour le cas de la République du Congo).

Pour espérer renverser la tendance et permettre ainsi à l'Afrique d'assurer son indépendance, il s'est dégagé, pendant le forum de Casablanca, que les PME (Petites et moyennes entreprises) africaines doivent franchir le pas et se considérer comme moteur de croissance.

Sans indépendance alimentaire, l'Afrique ne pourra atteindre son indépendance vis-à-vis des pays du nord. Conscients donc de cette réalité évidente, les participants au Forum Afrique développement ont appelé à réfléchir aux modèles de co-développement à travers des joint-ventures, notamment avec le Maroc dont l'expertise et l'expérience en la matière constituent un modèle à suivre pour les pays africains subsahariens.

Selon certains spécialistes du secteur agricole, il s'agit là de redonner un sens aux initiatives privées afin de faire des agriculteurs africains des acteurs du développement économique. « Notre forum a appelé à plus de confiance, à plus de partenariat en soulignant l'importance des synergies commerciales transnationales. Avec une

croissance estimée à 4,4% en 2016 et 5% en 2017, l'Afrique continue d'être une destination privilégiée des investisseurs », relevait la directrice générale de Maroc Export, Zahra Maafiri. Seulement, fait-elle observer,

revenu, doit, pour se faire mettre en œuvre de nouveaux moyens en vue de développer la consommation d'énergie à des coûts compatibles avec le niveau de vie des populations. En effet, doté d'un potentiel considérable pourvu en ma-



Photos de famille des lauréats des Trophées de la coopération

il reste des obstacles à surmonter afin de profiter pleinement du potentiel de notre région pour sortir l'Afrique de son étiquette de région importatrice de nourriture.

Faire de l'énergie une priorité pour l'Afrique

Avec 15 % de la population mondiale, l'Afrique ne consomme que 3% de l'énergie primaire de la planète, relève des spécialistes de la question. Le continent, qui connaît à peine un taux d'accès à l'électricité de 24% contre 40% dans d'autres régions du monde à faible

tière de production hydraulique et géothermique, le continent bénéficie également d'abondantes radiations solaires capables de développer de nouvelles sources d'énergie. Seulement, l'absence de leadership politique pour plus de ralliement des finances constitue un grand handicap. Outre la mobilisation des ressources pour favoriser le raccordement des pays aux différents réseaux intra africains, l'absence d'encadrement du personnel technique et des plans concertés est aussi un frein au développement de ce secteur vital pour l'industriali-

sation de l'Afrique.

Selon le président de la Fondation énergie pour l'Afrique, Jean Louis Borlo, la faiblesse d'encadrement subsaharien en matière d'énergie a besoin de l'expérience du Maroc qui a déjà fait ses preuves dans le domaine. Des statistiques indiquent que dans le domaine énergétique, ce pays a atteint aujourd'hui un taux d'électrifi-

très petite entreprise) allant des systèmes locaux à des alliances inter et intra Etats.

Dans cette perspective, se plaçant comme un acteur de développement de l'économie africaine, le Maroc, à travers le groupe Attijariwafa Bank, s'engage d'année en année à promouvoir les efforts de bancarisation des populations, le développement des réseaux de proximité pour accompagner les PME, TPE et les grandes entreprises dans les différents pays de présence, mais aussi à soutenir les grands projets d'infrastructures initiés par les gouvernements africains.

C'est la raison de la création du club Afrique développement qui se fixe comme objectif d'accompagner dans la découverte de nouveaux territoires d'investissement, faciliter les mises en relation et susciter des projets gagnant.

« Cette 4^e édition nous a permis, une fois de plus, de constater la détermination des opérateurs économiques pour saisir les opportunités d'affaires intra africaines. Cela à travers la volonté exprimée des décideurs publics pour faire avancer les projets du partenariat public-privé concret et créateur de valeur », déclarait le président directeur général d'Attijariwafa Bank, Mohamed El Kettani clôturant les travaux.

Il a précisé que les recommandations issues des débats et échanges seront, comme lors des précédentes éditions, consignées dans le livre blanc annuels du forum qui sera acheminé à destination des communautés d'affaires et décideurs publics du continent.

Guy-Gervais Kitina

cation de 97,1%.

« S'engager pour l'énergie constitue une bataille internationale et cela à travers des démarches », précisait-il à l'occasion du panel sur l'énergie lors du Forum Afrique développement de Casablanca. Devant le tableau peu reluisant pour nombre des pays africains, il apparaît nécessaire de voir les pays exploiter les opportunités de la coopération sud-sud dans ce domaine en y impliquant au mieux le secteur privé en tant que vivier d'acteurs capables d'investissements de différentes tailles (petite, moyenne et

SYNDICAT

L'étudiant Gracia Lendanga nouveau dirigeant du Meec

L'actuel président a été porté, le 28 février à Brazzaville, à la tête du mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec), lors de la 3^e session ordinaire du conseil national de ce syndicat étudiant. Le bureau exécutif national de ce syndicat est composé de quatorze membres. Par contre, la commission de contrôle et d'évaluation (CCV) présidée par Michel Malanda, compte quatre membres actifs.

Aussitôt élu à la présidence du bureau exécutif du Meec, Gracia Lendanga, a révélé son agenda de travail et compte « restructurer les bureaux de relais de ce syndicat au niveau des écoles de Brazzaville et des départements. Nous allons par la suite accentuer notre action sur la formation syndicale afin que nos membres actifs soient capables de formuler le plaidoyer en faveur

des problèmes rencontrés par les élèves et étudiants. Enfin, nous nous attacherons à la promotion de la jeune fille en milieux scolaires et étudiants ». Les conseillers ont par la même occasion radié trois de leurs membres actifs et suspendu deux autres conformément aux textes réglementaires de leur organisation syndicale.

Invité pour céder le témoin au nouveau président, Cédric Nt-

sou Kolo, ancien président du Meec, a reconnu l'existence des tensions internes à leur syndicat. Il a également souligné avec faste l'action bilancière des années passées à la tête de ce mouvement syndical. A son actif, entre 2009 et 2011, il a mené auprès des décideurs un plaidoyer réussi pour la construction des amphithéâtres, l'instauration du master à la faculté de droit et la participation du Meec aux dif-

férentes sessions des différents conseils de l'enseignement.

Rappelons que les travaux de la 3^e session ordinaire du conseil national ont réussi grâce au comité d'organisation qui a été rehaussé par la présence des anciens étudiants Ghislain Malonga et Herman Olessongo Koumou qui réclament les fonctions de co-fondateurs de ce mouvement syndical.

Fortuné Ibara

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

Les chefs d'Etat invités à s'impliquer efficacement

Pour échanger et déceler les grandes questions qui touchent et freinent actuellement le développement harmonieux du marché financier de l'Afrique centrale, les experts et représentants des institutions privées, issus des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se sont réunis du 24 au 25 février à Sïpopo en Guinée Equatoriale, sous le patronage du président équato-guinéen, président en exercice de la Cémac, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.



Photo de famille

Cette rencontre a servi, selon les organisateurs, d'un creuset de partage et d'informations relatifs aux résultats d'une étude commanditée par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) auprès du cabinet Roland Berger, en partenariat avec la banque mondiale et l'Unité de gestion des réformes des institutions financières (Ugrif). Une étude qui portait, notamment sur le potentiel et les atouts que peut disposer un marché financier régional quant au financement de l'économie de nos Etats. D'autant plus, la problématique du financement des économies des Etats membres de la Cémac se pose aujourd'hui avec acquiescement, particulièrement avec la baisse du prix du baril du pétrole.

En effet, ce forum fait suite à une expertise menée par le cabinet Roland Berger et dont les résultats ont été jugés moins satisfaisants quant au niveau actuel de l'évolution du marché financier. Car, selon le rapport produit, le marché financier de l'Afrique centrale connaît beaucoup de difficultés pour son développement et n'a pas encore atteint un niveau dy-

namique et prospère pour jouer véritablement son rôle et servir au financement des économies de nos Etats. Alors qu'il serait le pivot et un levier essentiel pour le développement et le financement de nos économies.

Par ailleurs, pour ce faire, il est urgent et nécessaire, selon les experts, que les stratégies et les mesures mises en place dans cette enquête soient exécutées pour redynamiser le marché financier de la zone Cémac. Mais, cela demanderait une forte implication des chefs d'Etat pour relever le défi des programmes de développement important pour aller vers l'émergence. Car, l'ensemble des pays de la Cémac a lancé des plans de développement ambitieux qui nécessitent que tous les leviers de financement soient mobilisés pour se donner les moyens de réussite de ces plans. « C'est ce qui justifie l'importance de ce forum, car la thématique générale était de voir comment redynamiser notre marché ? Pour répondre à la question, il était donc important que nous ayons une discussion concertée avec l'en-

semble des parties prenantes qui œuvrent pour le développement du marché pour partager les conclusions de cette enquête », a signifié, le secrétaire général de la Cosumaf, Marcel Ondele, avant d'ajouter que cette étude qui s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités des institutions de la Cémac, présente un bilan catastrophique sur le développement du marché financier et énumère une quarantaine de mesures à prendre. Parmi lesquelles : optimiser la levée des fonds sur le marché des capitaux ; moderniser le climat des affaires ; réconcilier les deux places boursières, notamment celle du Gabon et du Cameroun ; et que les chefs d'Etat manifestent leur volonté d'encourager le marché ; la mise en œuvre des incitations fiscales et l'instauration d'une meilleure réglementation du marché. « Cette réunion est une étape charnière dans la mobilisation des acteurs économiques, notamment les émetteurs potentiels, les entreprises du secteur privé et public, les investisseurs institutionnels autour du

marché financier afin de donner un nouvel élan et une nouvelle dynamique d'accès aux financements longs », a-t-il ajouté.

Les perspectives du marché financier de l'Afrique centrale sont encourageantes

Soutenant son rapport, le cabinet Roland Berger a reconnu que les pays de la Cémac connaissent une période de croissance. Car, l'évaluation du potentiel du marché financier régional montre qu'il existe à la fois de vraies poches de liquidité à investir sur le marché et des projets d'investissement créateurs de valeur pour les accueillir. Cependant, le marché doit être leur point de rencontre privilégié. « Dans un contexte de baisse récente des revenus de rentes sur les ressources naturelles, des moyens de financement alternatifs seront nécessaires pour éviter l'essoufflement de la croissance. Le marché financier régional est ainsi un outil incontournable », a précisé le cabinet.

Pour le président de la Cosumaf, le marché financier régional est au

centre du développement et constitue un formidable outil au service de nos économies. « Notre récente adhésion à l'Organisation internationale des commissions de valeurs (Oicv) prouve à suffisance la qualité de la régulation pratiquée et marque l'entrée dans une nouvelle ère. Nous souhaitons désormais engager l'accélération de son activité pour atteindre tout son potentiel », a déclaré Rafael Ntung Nsue.

S'adressant pour sa part à tous acteurs économiques et financiers, présents au forum, le président en exercice de la Cémac, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a souligné que cet important événement se tient dans un contexte marqué par le ferme engagement des pays de la sous-région pris depuis quelques années, notamment celui de se lancer dans un processus orienté vers le décollage économique de notre sous-région, notamment à travers de vastes projets d'infrastructures et des investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de l'agriculture. « Nous avons donc toutes les raisons d'avoir confiance en nous mais à condition de : avancer, faire preuve d'audace, refuser le statu quo et écarter la régression. Le choix de l'avenir que nous avons opéré nécessite un accompagnement qui se veut avant tout endogène en comptant sur une mobilisation accrue de ressources internes à travers des sources complémentaires et novatrices de financement dont le marché financier est, par essence, le canal privilégié », a conclu, le président en exercice de la Cémac.

Rock Ngassakys

35%
de réduction

**Voyagez plus
avec RwandAir**

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact:

96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA
(+242) 066465555 | (+242) 066435555
sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

RwandAir
Fly our dream to the heart of Africa.
www.rwandair.com

ONU

Qui succédera au secrétaire général, Ban Ki-moon ?

Le mandat de l'actuel patron de l'Organisation des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, s'achève dans quelques mois. Six candidats sont pour l'instant en lice pour succéder à Ban Ki-moon en janvier 2017, a indiqué le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Mogens Lyksetoft.

« Hier, j'ai envoyé une lettre aux Etats membres, les informant que nous allons proposer aux candidats d'avoir un dialogue informel avec l'Assemblée générale. Pour l'instant, nous avons reçu six candidatures », a fait savoir Mogens Lyksetoft lors d'une conférence de presse, dévoilant la liste des prétendants. Il s'agit, selon lui, de: Srđjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine; Vesna Pusic, de la Croatie; Igor Luksic, du Monténégro; Irina Bokova, de la Bulgarie; Danilo Türk, de la Slovénie, et Natalia Gherman, de la Moldavie.

Il est prématuré de dire, à ce stade, lequel des six candidats est le mieux placé pour succéder au Sud-Coréen, Ban Ki-moon. Dans ce sens, le président de l'Assemblée générale en charge du scrutin, entend initier des rencontres avec les candidats du 12 au 14 avril pour permettre aux candidats d'exposer leurs programmes d'actions. « Nous allons demander aux candidats de fournir une déclaration

courte sur leurs visions que mon bureau fera circuler auprès des Etats membres et du grand public », a expliqué Mogens Lyksetoft. Cette étape du processus permet également aux délégués des Etats membres de connaître davantage les différents prétendants afin d'orienter leurs choix.

Les grands dossiers brûlants de l'heure

Outre le profil de chaque candidat, les électeurs onusiens seront donc sensibles à la vision et le programme de chacun. Par exemple, l'une des grandes initiatives du Secrétaire général de l'ONU, en fin de mandat, a été l'organisation du Sommet de 2007 sur les changements climatiques, suivie par d'intenses efforts diplomatiques qui ont contribué à faire de cette question une priorité mondiale. L'accord historique obtenu à l'issue de la Cop21 est, sans doute, le couronnement de cet engagement. Ses actions en matière de lutte contre la pauvreté dans le monde, ont amené le G-20



Le secrétaire général sortant, Ban Ki-moon

(les 20 pays les plus riches) à accorder un programme d'aide financière de mille milliards de dollars en faveur des pays en développement, à prendre des mesures pour orienter les interventions internationales et protéger les personnes vulnérables et les pauvres.

Les six candidats tenteront d'être convaincants sur des urgences internationales du moment : la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, le suivi des objectifs du développement durable et de l'accord climatique de Paris, ainsi que les questions de paix et sécurité en Afrique et dans le monde. Par ailleurs, le sortant a introduit, depuis quelques années, de nouvelles mesures visant

à rendre l'ONU plus transparente, efficace et efficiente, en instituant notamment une plus grande obligation de déclaration de la situation financière personnelle, le contrat de mission des hauts fonctionnaires, l'harmonisation des pratiques de fonctionnement et des conditions d'emploi...

La transparence du scrutin

Le plus délicat à suivre, restent les différentes étapes de la procédure de désignation du Secrétaire général. Le Conseil de sécurité pèse lourd dans le choix du patron de l'organisation. La première étape consiste pour le président du Conseil de sécurité à consulter de façon informelle les autres membres

du Conseil et de déterminer une date pour la tenue de la réunion privée pour adopter la recommandation du Conseil. Une fois la date convenue par les membres du Conseil, son président écrit une lettre informant le président de l'Assemblée qui, à son tour, informe les Etats membres de l'Assemblée générale. Il est aussi courant pour les deux présidents de se rencontrer pour discuter des préparatifs de l'élection.

La sélection du Secrétaire général est sujette au veto d'un membre permanent du Conseil. Les rivalités entre puissances (surtout au sein du Conseil permanent) et les groupes régionaux ne rendent pas la tâche facile. La résolution 11 de l'Assemblée générale précise que la recommandation d'un Secrétaire général par le Conseil de sécurité est une « décision de fond » et que par conséquent le vote négatif d'un membre permanent peut empêcher l'adoption d'un projet de résolution énonçant une recommandation. Pour le processus en cours, le président de l'Assemblée générale souhaite que le vote du nouveau (ou de la nouvelle) Secrétaire général de l'ONU soit plus transparent que par le passé.

Fiacre Kombo

**JUSQU'AU
10 MARS
2016**

C'EST RETROUVER
VOS PROCHES

En zone CEDEAO

WESTERN UNION

moving money for better
visitez www.westernunion.com

Jusqu'au 10 mars 2016, envoyez de l'argent vers les destinations du Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Ghana, Nigeria et du Togo dans une agence Ecobank et tentez de gagner par tirage au sort un billet d'avion* vers votre destination d'envoi.
* 04 billets d'avion mis en jeu.
Les termes et conditions de la promotion s'appliquent et sont disponibles dans les agences participantes chez l'étude de Maître Béatrice DIANZOLO, huissier de justice, sise Immeuble Bilal Q086/A, face ambassade de la Russie Centre-ville Brazzaville. Tél. : 055211291.
© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.

GABON

Le FMI juge le système financier «sain dans l'ensemble»

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a fait le point sur l'activité économique au Gabon, qui « se heurte à une poussée de vents contraires ».

L'exploitation de nouveaux gisements pétroliers et une amélioration de la productivité devraient permettre à la croissance globale de se maintenir aux alentours de 4 % en 2015. Le ralentissement de l'activité hors pétrole s'est poursuivi, principalement en raison des secteurs du bâtiment, des transports, du commerce et des services et à la chute des cours du pétrole et des recettes publiques qui en sont liées, dont l'économie du pays reste fortement tributaire.

En 2016, la croissance globale devrait tomber à 3,2 %, selon le FMI, sous l'effet principalement de la baisse de la production pétrolière. Pour le Fonds, les priorités du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), doivent être revues compte tenu des fortes contraintes de financement de la conjoncture actuelle. Les administrateurs notent que la faiblesse attendue des cours du pétrole et la baisse tendancielle de la production pétrolière continuent de mettre à l'épreuve la résilience macroéconomique du pays et pèsent sur ses perspectives de croissance à moyen terme.

Pour eux, la faiblesse attendue des cours du pétrole et la baisse tendancielle de la production pétrolière continuent de mettre à l'épreuve la résilience macroéconomique du pays et pèsent sur ses perspectives de croissance à moyen terme. Il est donc essentiel de redoubler les efforts en faveur de la diversification économique, de poursuivre l'ajustement budgétaire face au choc pétrolier, de renforcer la stabilité du secteur financier et de dynamiser les réformes structurelles.

Ils saluent les réformes entreprises dans la gestion des finances publiques, jugent le système financier « sain dans l'ensemble », mais ils appellent à remédier à la faiblesse financière des banques publiques. Ils encouragent les autorités régionales et nationales à s'attaquer au problème des banques publiques en difficulté et soulignent l'importance de l'approfondissement financier et de la diversification économique, pour améliorer la résilience du secteur financier.

Dans cette perspective, ils apprécient les progrès accomplis par les autorités dans le développement des infrastructures nationales et encouragent les autorités à redéfinir les priorités de leur programme de réformes, à renforcer l'éducation et les institutions et de rendre le marché du travail plus flexible. Ils exhortent aussi les autorités à intensifier l'intégration intra-régionale et la libéralisation des échanges au sein de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Les administrateurs invitent les autorités gabonaises à accorder une plus grande priorité à l'amélioration de la qualité et de l'actualité des données macroéconomiques pour renforcer la surveillance.

Noël Ndong

VIE ASSOCIATIVE

Hugues Vogel Décibel créé « Festi 3A pour l'émergence du Congo »

La présentation officielle de cette association à la presse sera couplée à la présentation du single de l'artiste Albert le grand dit le diamantaire, ce mardi 1^{er} mars 2016 à Brazzaville.

Créée en mai 2015, Festi 3A pour l'émergence culturelle du Congo, est une association à caractère socioculturel à but non lucratif, présidée par Hugues Vogel Goma Tsonga dit Hugues Vogel Décibel. Cette association a pour objectifs, entre autres de : promouvoir la coopération entre les artistes congolais et ceux des pays étrangers ; promouvoir la paix et organiser les activités culturelles ; animer des ateliers de création musicale et artistique ; organiser des rencontres culturelles telles que : les marchés des arts, expositions, concerts spectacles de rue, théâtre, séance cinéma ; jumelages culturels des villes et organisation des carnivals.

Déjà dans le premier module de cette association, celui lié



au brassage culturel, Festi 3A pour l'émergence du Congo a travaillé avec Albert le Grand dit le diamantaire, de nationalité camerounaise installé à la Havane à Cuba, qui a fait une chanson dédiée au président Denis Sassou N'Guesso pour sa campagne. Au cours de la présentation de cette association, l'artiste par le biais de Festi 3A pour l'émergence du Congo,

présentera le single dédié au président Denis Sassou N'Guesso et intitulé « Avec Sassou, on vit prospère. Sa passion pour le Congo ». Le clip promotionnel de ce single a été réalisé par l'association Festi 3A.

Notons que l'association Festi 3A pour l'émergence du Congo, vise à terme être une fondation à caractère international.

Bruno Okokana

OIF : Soutien aux manifestations littéraires

À partir de 2016, le soutien de l'OIF aux manifestations littéraires prend la forme d'un appel à projets L'Organisation Internationale de la Francophonie, par la voix de Myriam Senghor-Ba, spécialiste de programme, informe les auteurs, éditeurs, libraires, journalistes, critiques littéraires et apparentés qu'ils pourront désormais obtenir un soutien à leurs différentes manifestations. Celui-ci s'effectuera sous la forme d'un appel à projet et sera inscrit dans le cadre de la programmation 2015-2018 de l'OIF, visant à en-

courager la professionnalisation des acteurs de la filière du livre. Les candidatures sont ouvertes aux associations et entreprises culturelles disposant d'un statut juridique, privé ou public, qui organisent des manifestations littéraires ou prévoient une activité littéraire dans le cadre d'un festival de portée plus générale. La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 5 mars et une commission de sélection se tiendra le 14 mars 2016.

Antoine Daniel Kongo

INDUSTRIE:

Un nouveau souffle au Congo pour l'aliment de base : la Farine
Lancement très prochainement d'une minoterie d'une capacité de 500 tonnes par jour par la Société CONGO FOODS basée dans le KOUILOU Zone Industrielle VINDOULOU.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MEDIA

Une ONG de la place exerçant dans le domaine environnemental recherche un ou une journaliste, animateur ou chargé de média. Il ou elle aura pour principales tâches la production et la publication des éléments médiatiques dans la presse nationale et internationale à savoir la télévision, la radio, les journaux, l'internet etc.

CV et lettre de motivation à déposer à l'adresse :

Sis 227 de la rue Campel (réf. Ravin du Tchad à la fondation Odzala Kokoua)

NB : délai requis du 1^{er} au 30 mars 2016.

IN MEMORIAM



27 février 2015- 27 février 2016 (an) :
Jour pour jour voici un (1) an, il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui sa servante Elodie Jeanne Iloki (Mme le Maire) pour certains et « Mama-Mama » pour les descendants Ikolobongo Omolo.
« Mama-mama » tu as été arrachée à notre affection. Le temps qui passe n'a pas pu effacer la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. Ton souvenir demeure impérissable.
En ce jour commémoratif, les enfants, nièces, petits fils et petites filles de la famille Ikolobongo Omolo, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Que tu reposes dans la maison de ton père céleste est si forte qu'elle demeure la source intarissable de notre réconfort permanent.
Mama-Mama, tu as été pour moi : une mère, une amie, une confidente, une conseillère bref les mots me manquent MAMAN.
L'Eternel nous l'avait donné pour la joie et l'a rappelée pour sa grande gloire.
Mama-Mama, nous ne t'oublieront jamais.
Ta cadette

21 février 2001-21 février 2016, cela fait exactement quinze (15) ans il a plu au seigneur de rappeler à lui notre frère, grand frère Omolo Germain reconnu par « Lemory » arraché à fleur d'âge.
Quinze (ans) au bout desquels son souvenir reste présent dans nos esprits et dont la douleur perdure dans nos cœurs.
Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous.

À l'occasion de ce triste jour de ton anniversaire les enfants (neveux, nièces et petits fils ; petites filles) s'associent aux parents, famille Ikolobongo-Omolo et amis pour exprimer leur profonde gratitude envers ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Lemory, nous ne t'oublieront jamais.
Que ton âme repose en paix. Ta cadette



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les enfants OLOMBI : OLOMBI-NGOLOU Stévie (mère Malou), OKOUE-OLOMBI Raphaël, Maître OLOMBI Jean-Claude, OLOMBI Edwige, OLOMBI Gertrude, OLOMBI Patrice et Monsieur ODJOLI Raphaël informent parents, amis et connaissances, le décès de leur père et frère aîné, OLOMBI Jean, survenu le 20 février 2016 à Brazzaville. La veillée se tient à son domicile, sis 75, rue Lampama à Talangaï Brazzaville.
Le programme des obsèques se présente comme suit :
Mercredi 02 mars 2016 :
-09h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
-10h00 : Exposition du corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
-12h00 : Recueillement à la Morgue municipale de Brazzaville ;
-14h00 : Départ pour le cimetière privé Bouka ;
-16h00 : Fin de la cérémonie.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 27^e journée, 3^e division

Francky Sembolo est resté sur le banc lors de la victoire d'Osnabrück à Wehen Wiresbaden (2-0).

Vendredi soir, Hallescher avait pris le point du nul chez la réserve de Stuttgart (1-1). Sans Pitchou Mouaya, non retenu.

Au classement provisoire, Osnabrück prend la deuxième place à Erzgebirge Aue, qui reçoit Rot-Weiss Erfurt dimanche après-midi. Les deux formations totalisent 46 points, à 11 longueurs du leader, le Dynamo Dresde. De son côté, Hallescher est 7^e avec 37 points.

Angleterre, 33^e journée, 4^e division

John-Christopher Ayina était titulaire lors de la victoire de Newport County face à Mansfield Town (1-0). L'ancien Parisien était aligné dans l'entrejeu, au sein d'un 5-3-2.

Clevid Dikamona n'a pas eu l'occasion de briller sous les yeux de Pierre Lechantre, qui avait fait le déplacement à Londres avec son staff technique. Le défenseur central est resté sur le banc lors du revers de son équipe, Dagenham, face à Yeovil Town (0-1).

Au classement, Newport est 20^e avec 34 points et deux matchs en retard à jouer, tandis que Dagenham est lanterne rouge avec 20 points et un match en retard.

Grèce, 23^e journée, 1^{re} division

Titulaire en défense centrale, Bernard Itoua est pris de vitesse sur le premier but de Kallon, qui bat Plataniis 2-1. Remplacé à la 75^e alors que le score était acquis.

Plataniis est 10^e avec 28 points.

Israël, 26^e journée, 2^e division

Romarc Etou, titulaire, et le Beitar Tel Aviv l'emportent 2-1 chez la lanterne rouge, l'Ironi Kiryat Gan. Ils se relancent ainsi dans la course aux play-offs, à quatre matchs de la fin de la saison régulière, avec deux points de retard sur le 8^e.

Italie, 28^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors du match nul de Pro Vercelli à Novare (1-1). Remplacé à la 71^e. Pro Vercelli est 19^e avec 29 points, à égalité de points avec le Virtus Lanciano, premier reléguable.

Camille Delourme

Cristiano Ronaldo allume ses coéquipiers après le revers face à l'Atletico

Dans la foulée du revers du Real lors du derby madrilène (victoire de l'Atletico 1-0), Cristiano Ronaldo a déclaré que le Real Madrid serait peut-être premier si tous les joueurs madrilènes évoluaient «à (son) niveau» cette saison. Derrière cette tension apparente, un constat : le Real fait une croix sur la Liga.

« Vous dites que «Cris» est mal (sic) alors que je fais une super saison. Vous dites toujours que je ne suis pas bien. Mais en Ligue des champions, je ne vois personne à ma hauteur, donc (vos propos) me contrarient. Si tous étaient à mon niveau, nous serions peut-être premiers », a dégainé le double Ballon d'or en zone mixte.

Censé avoir retrouvé la sérénité depuis l'arrivée de Zidane sur le banc du Real, après plusieurs mois de tensions avec Benitez, le Portugais ne s'est pas arrêté là : « Pour gagner une compétition importante et longue comme la Liga, et je ne veux pas mépriser les autres joueurs parce que je pense que tous ceux du Real sont bons, c'est compliqué si tu n'as pas les meilleurs. Il nous manque Karim (Benzema), Bae (Gareth) et c'est difficile. Je ne dis pas que tous ceux qui ont joué (samedi) ne sont pas aussi bons qu'eux, mais on a besoin des meilleurs dans chaque



Les déclarations de CR7 font jaser, mais le constat est là : le Real Madrid ne sera pas champion d'Espagne (Pierre-Philippe Marou/AFP)

équipe. Je ne sais pas si c'est par malchance ou à cause d'une mauvaise préparation lors de la pré-saison, mais nous avons eu beaucoup de blessures. Nous en payons la facture », Face au début de polémique soulevé par ses propos, repris dans la presse mondiale, Ronaldo a ensuite repris la parole pour nuancer cette déclaration. « Quand je dis cela, je me réfère au niveau physique, pas au niveau de jeu ». Ajoutant un peu crédible : « Je ne suis meilleur qu'aucun de mes partenaires »

Davantage que d'une rupture dans le vestiaire madrilène, où certains vont légitimement avoir du mal à digérer l'affaire, les déclarations de CR7 témoignent d'une pression inhérente à la situation du Real Ma-

drid en Liga : troisièmes (54 pts) à neuf longueurs du FC Barcelone (1^{er}, 63 pts) et à quatre longueurs de l'Atletico (2^e, 58 pts), les Merengue peuvent faire une croix sur le titre. Et devront tout miser sur la Ligue des champions pour sauver leur saison.

« On sait que la Liga est pratiquement perdue, c'est un fait, mais nous allons nous battre jusqu'à la fin de saison. C'est très compliqué, pour ne pas dire impossible mais il reste la Ligue des champions qui nous motive », résume le Portugais, qui totalise déjà 12 buts en 7 matchs. Des chiffres qui tendent toutefois à donner un peu raison au meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions (90 buts).

C.D.

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Portugal, 3^e journée, play-offs zone sud, 3^e division

Sans Julssy Boukama Kaya, grippé, Casa Pia corrige Praiense (5-0). Le club de la banlieue de Lisbonne est 3^e avec 6 points, contre 7 au deuxième et 9 au premier.

Portugal, 3^e journée, play-down, groupe E

Le CD Tourizense de Juslain Babelé, titulaire, fait match nul à Ideal (0-0). Bonheur Mano était forfait, sur blessure. Avec 15 points, Tourizense est 6^e (sur 8).

République tchèque, 19^e journée, 1^{re} division

Ulrich Kapolongo n'était pas dans le groupe de Teplice, corrigé à domicile par le Slovan Liberec (0-3). Teplice est 12^e avec 5 points d'avance sur la zone rouge.

Suisse, 22^e journée, 2^e division

Belle journée pour Igor Nganga qui disputait son 150^e match sous le maillot du FC Aarau. Après avoir reçu une distinction avant le coup d'envoi, Nganga débutait la rencontre face au Mont au poste de latéral droit, sous le regard attentif de Pierre Lechantre, venu le superviser avec son staff technique. Passé en défense centrale à la 62^e, il participe ainsi au succès de son équipe (1-0). Qui remonte ainsi à la 7^e place avec 26 points.

Turquie, 23^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula était titulaire lors de la défaite d'Elazigspor chez le Kayseri Ercyesspor (0-1).

Elazigspor est 5^e avec 33 points.

Contracture pour Ndinga, élongation pour Oniangué

Sorti à la 13^e minute, jeudi, lors de l'élimination du Lokomotiv Moscou par Fenerbahçe en Ligue Europa, Delvin Ndinga souffre d'une contracture à la cuisse. Dès que le milieu international congolais a senti la douleur, il a demandé à sortir, évitant d'aggraver son mal. Son indisponibilité devrait ainsi être limitée à une semaine. Sa participation à la reprise du championnat, le 5 mars sur le terrain du Terek Grozny, est donc très incertaine. Mais il devrait être à nouveau disponible le 13 mars pour la réception d'Ufa.

Pour Prince Oniangué, en revanche, l'indisponibilité est estimée à au moins deux semaines par son club. Blessé à l'entraînement et forfait contre Bordeaux, samedi, le capitaine des Diables rouges souffre d'une élongation. Son absence pour les deux matchs contre la Zambie n'est pas encore envisagée, mais l'inquiétude est légitime.

Sans Prince Oniangué, forfait en raison d'une élongation, Reims corrige Bordeaux (4-1). Associé à De Préville en attaque, Thievy Bifouma a été l'un des artisans de ce succès avec un but, splendide, et une passe décisive pour Charbonnier. Après cinq premières apparitions poussives collectivement, l'attaquant vedette des



Thievy Bifouma a livré son meilleur match sous les couleurs de Reims et participe au succès de son équipe avec un but et une passe décisive (Denis Charlet/AFP)

Diables rouges s'est enfin inscrit dans le jeu rémois, mettant son talent individuel au service de son équipe. Son but à la 34^e, en solitaire, est un bijou et sa passe en retrait, sur le but de Charbonnier, bien dosée (67^e). Remplacé

à la 87^e, il a pesé, s'est battu et est en progrès constant. De très bon augure pour la fin de saison. Et pour, bien entendu, les Diables rouges qui récupéreront un attaquant à la confiance retrouvée. Remplaçant au coup d'envoi, Ar-

nold Bouka Moutou est entré en jeu à la 75^e alors qu'Angers était mené à Guingamp (1-2). Trois minutes plus tard, le latéral gauche congolais, qui joue au milieu en club, récupérait le ballon dans le camp breton, s'infiltrait entre deux Guingampais et pénètre dans la surface. Martins-Pereira vient au contact et touche, légèrement, le pied gauche de Bouka Moutou, qui joue le coup avec malice et tombe dans la surface, obtenant un penalty généreux, mais licite. Cela permet donc au SCO de rapporter un point de Bretagne et de stopper l'hémorragie après 4 revers consécutifs.

A Nantes, Jules Iloki est resté sur le banc lors du match nul concédé par les Canaris face à Monaco (0-0). Dans les rangs monégasques, Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe.

Christopher Maboulou n'était pas dans le groupe de Bastia, vainqueur à Nice (2-0).

Au classement, Monaco reste deuxième avec 50 points, soit 10 de plus que Nantes, 8^e, et 12 d'avance sur Angers, 9^e. Avec son succès sur la Côte d'Azur, Bastia remonte à la 11^e place, avec 37 points, tandis que Reims fait une bonne opération avec 4 points d'avance sur le Gazelec, premier reléguable. Attention, toutefois, puisque les Ajacciens comptent désormais un match en retard à jouer après le report de leur match face à Marseille.

Camille Delourme

CONCESSION BIEME

Le Ceprodhec publie le rapport de sa mission d'enquête sur les constructions anarchiques

Dans ce document, l'ONG étale les différents distributeurs et acquéreurs des parcelles issues du morcellement anarchique de ce terrain ainsi que la situation constatée sur place.

Dans un document destiné au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Évariste Boshab, et dont les copies ont été transmises à la présidence de la République, au Premier ministre, aux ministres de la Justice, des Affaires foncières et de l'Urbanisme et Habitat ainsi qu'au gouverneur de la ville de Kinshasa, au commissaire général de la police, à l'auditeur général près la cour militaire et à l'avocat de Bieme Ngalisame, le Centre de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme (Ceprodhec), a établi une chronologie des auteurs de constructions anarchiques dans la concession Bieme située au quartier CPA/Mushi, dans la commune de Mont Ngafula. Cette démarche de l'ONG vise à mettre devant les autorités compétentes toutes les informations nécessaires en vue

de faciliter la résolution de ce conflit par l'application de la loi, comme promise par le vice-Premier ministre Évariste Boshab. Le Ceprodhec a noté qu'après l'enregistrement de quelques cas de résistance rencontrée par la mission chargée de démolir les constructions anarchiques érigées dans cette concession, un ordre de mission avait été établi, le 10 février, par son représentant légal qui, en collaboration avec les ministères chargés de ce secteur, avait envoyé sur le terrain, une équipe de cette ONG en vue de répertorier ces différentes constructions et leurs auteurs. Après le travail effectué par cette équipe, l'ONG a identifié une vague de trois distributions faites respectivement par Willy Mangala, Ngala Mulume et Willy Mangala.

À en croire ce document du Ceprodhec, les derniers bénéficiaires sont notamment trois officiers supérieurs de la police et de l'armée dont Delphin Kayimbi, Ilunga, Ponde et Mujinga ainsi que le SPG Kuku Gombe. « Alors qu'une trentaine d'acquéreurs ont déjà abandonné



Le Directeur national du Ceprodhec, Guillaume Muzambakani, lors d'une conférence de presse sur cette affaire. Photo Adiac.

leurs acquisitions, ces épaules galonnées continuent à occuper les leurs », a expliqué Guillaume Muzambakani.

Dans les conclusions de son enquête, le Ceprodhec a noté que la majorité de parcelles seraient distribuées et vendues avec le concours des certains officiers militaires et du ministère public par « un réseau des maffieux composé de Jean-Louis Vungawa Vunga, Willy Mangwanda, Dieudonné Ngalamulume, Adolphe Xavier Bula Mbemba

et Itela, dans le but de conforter leur occupation illégale de la concession de M. Bieme Ngalisame ». Alors que certaines autorités bénéficiaires de cette distribution illégale et anarchique auraient revendu leurs terrains aux tiers encore non identifiés.

L'application de la loi

Le directeur national de cette ONG a relevé que tous les comportements dénoncés doivent être réprimés comme stellio-

nat, parce qu'ils tombent sous le coup du Code pénal livre II. Dans sa démarche, le Ceprodhec attend donc des autorités compétentes la résolution de ce conflit comme promise par le vice-Premier ministre Évariste Boshab. Il s'agit, selon le directeur national de cette ONG, Guillaume Muzambakani, qui fustige l'implication du bourgmestre de Mont Ngafula, qui a le devoir de protéger et de sécuriser ses administrés, et du Premier président de la Cour d'appel de la Gombe, qui est appelé à partager les parties en litige dans cette affaire inscrite sous RCA 31.944, de la poursuite immédiate des démolitions, la prononciation du jugement tant attendu et la poursuite des auteurs de ces actes, pour que justice soit faite. Cette ONG a, par ailleurs, noté qu'outre les trente-cinq parcelles identifiées dans son tableau, il y a sept autres provenant du morcellement de la part que s'est attribuée Me Itela et dont les acquéreurs ne sont pas encore connus.

Lucien Dianzenza

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

Veillée d'armes dans les états-majors des partis politiques

Pendant ce temps, l'opposition sollicite de la Ceni l'invalidation des candidats émanant des partis politiques dédoublés, pour le besoin de la cause, de la plate-forme G7.

La tension est montée d'un cran dans les états-majors des partis politiques et regroupements politiques à la veille de l'élection des gouverneurs des nouvelles provinces démembrées. En filigrane de cet enjeu électoral majeur se dessine l'ombre d'un duel au couteau entre la majorité et l'opposition. Les deux camps politiques tiennent à capitaliser ces élections pour porter à la tête des dites provinces leurs partisans. Et tous les moyens sont bons pour y arriver. À la majorité présidentielle, force est de constater que la sérénité n'est plus de mise depuis que certains candidats proches de cette famille politique ont décidé de concourir en indépendant, sans que leur candidature n'ait été avalisée au niveau des instances habilitées.

D'où la demande faite à la Ceni par la hiérarchie de la majorité de retirer purement et simplement certaines candidatures des partis politiques et personnalités membres de la plate-forme, aux postes de gouverneurs des provinces sans en avoir reçu le quitus préalable. Pour n'avoir pas non plus écrit à leurs partis politiques

afin de leur signifier leur démission, ces candidats gouverneurs restent membres de leurs formations politiques et, par conséquent, ne peuvent pas s'octroyer le statut d'indépendant, argue-t-

troducts, les incriminés estiment que la Ceni n'a pas le droit de les invalider aussi longtemps qu'ils ont rempli les conditions reprises dans la loi électorale précisément en son article 22



Siège de la Ceni

on du côté de la majorité. Tranchant sur cette affaire, la Ceni a finalement pris fait et cause pour la majorité en invalidant vingt et une candidatures sur les quatre-vingt-dix sept dossiers de candidatures reçus. À la base de leur invalidation, le fait d'avoir déposé leurs dossiers en concurrence avec ceux émanant de la majorité dont ils sont pourtant membres. En attendant la suite des recours que certains d'entre eux ont in-

qui définit les conditions d'irrecevabilité des listes.

À la fin, seuls soixante-seize candidats gouverneurs et vice-gouverneurs vont concourir au scrutin du 26 mars. Toutefois, au-delà de la situation soulevée par la majorité, l'opposition sollicite également de la Ceni l'invalidation des candidats émanant des partis politiques dédoublés, pour le besoin de la cause, de la plate-forme G7.

Alain Diasso

PÉTROLE

La facture s'éleverait à des centaines de milliards \$ de pertes pour les pays exportateurs

2015 reste une année très difficile pour les pays pétroliers de Moyen-Orient et d'Afrique qui ont enregistré des pertes estimées à plus de 340 milliards de dollars US, soit 20% de leurs PIB combinés.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), les revenus pétroliers des pays exportateurs ont chuté en raison de la chute des prix de l'or noir sur le marché. À ce stade, les projections restent très sombres. En effet, a confirmé le FMI, les indices en présence confortent la thèse d'une longue période de prix au rabais. Une telle projection, du reste, très alarmiste place les pays producteurs dans l'urgence de revoir à la baisse leurs dépenses et de travailler plus intensément à l'augmentation de leurs recettes. Ils doivent revoir leurs cadres budgétaires et reconcevoir leurs systèmes fiscaux en réduisant leur forte dépendance aux recettes pétrolières et en développant des revenus non pétroliers, a martelé l'institution de Bretton Woods. Du côté des pays pétroliers, l'heure est à la mise en place des stratégies pour contourner la chute des revenus pétroliers, notamment à travers des politiques de diversification de leurs économies nationales. L'expérience des crises passées montre que l'impact d'une conjoncture aussi difficile peut se prolonger sur une longue période et les stigmates de la crise prennent du temps à disparaître totalement.

En Afrique, il y a le Nigéria et l'Angola, les deux pays grands producteurs très affectés. Pour le géant ouest-africain, on estime ses pertes à près de 63 millions de dollars US entre novembre et décembre 2015.

Les plus hautes autorités du gouvernement nigérian ont reconnu que le budget de l'État ne pouvait pas être financé par le pétrole cette année. Quant à l'Angola, il a été le deuxième producteur africain. Le pétrole représentait jusqu'à 98% des exportations totales angolaises et 72% des recettes de l'État.

Laurent Essolomwa

CULPAC

Lancement officiel des activités de la Journée internationale de la paix pour tous

Au cours de cette journée culturelle internationale prévue pour le mois de juin à Kinshasa, la RDC attend accueillir plusieurs participants des autres pays du monde dont de l'Union européenne (UE).

Le ministre universel pour la Paix, Sa Grandeur Dominique Khonde Mpolo, a accordé, le 27 février à la Cité de la paix, à Gombe, deux audiences dont l'une marque le lancement officiel des activités de la Journée internationale de la paix pour tous prévue pour le 4 juin à Kinshasa.

Lors de cette journée de travail, le ministre universel de la Paix a compté parmi ses hôtes l'entraîneur des Léopards, Florent Ibenge, ainsi que l'émissaire international de la paix et humanitaire du Conseil universel pour la paix des nations et continents (Culpac) auprès de l'Union européenne, Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte.

Insistant sur le sens de la réception du Coach Ibenge, le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biko, a noté que l'entraîneur de l'AS V-Club et de l'équipe nationale de football, Les Léopards, était reconnu par cette organisation universelle, comme un penseur universel de la paix. Le secrétaire général du Culpac a

notamment souligné l'humilité et le courage de l'entraîneur Florent Ibenge. Mais, à l'en croire, cette reconnaissance du Culpac n'est pas liée au dernier sacre des Léopards mais plutôt à tout ce que fait Florent Ibenge dont l'un des résultats est cette coupe décrochée au Rwanda, dans le cadre du Chan 2016. « *Vous êtes un grand penseur, parce que vous êtes tout le temps en mouvement, même votre famille vous échappe. Le monde entier vous suit. Ce n'est pas lié à la coupe que vous avez dernièrement offerte au pays par votre travail. Cette reconnaissance avait été préparée bien avant. Votre courage et votre humilité, c'est ce dont le pays a besoin. La politique a échoué. Maintenant, il faut des gens comme vous* », a noté Daniel Santu Biko, en direction de l'entraîneur Ibenge Florent.

Le ministre universel de la Paix, Sa Grandeur Dominique Khonde, a, lui, félicité le Coach Ibenge, pour l'exploit, tout en lui souhaitant d'aller de l'avant. Par ailleurs, Florent Ibenge, qui a souligné la valeur de tous ces mots prononcés à son égard et les encouragements reçus du Culpac, qui traduit la joie et les attentes de toute la nation et du monde entier, a promis de ne ménager aucun effort pour faire mieux. Il a notam-



Sa Grandeur Dominique Khonde et Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte. Photo Adiac

ment rassuré sur sa disponibilité en vue de continuer à travailler.

Dans le cadre de cette consécration du Coach Ibenge et Jules Shungu Wembadio, dit Papa Wemba, reconnu également penseur universel de la paix, une rencontre solennelle est prévue par le Culpac à la Cité de la paix. À en croire le secrétaire général du Culpac, ladite rencontre sera organisée au retour de Papa Wemba de Paris.

L'effectivité de la Journée internationale de la paix pour tous

La présence de l'émissaire in-

ternationale de la paix et humanitaire du Culpac auprès de l'UE, Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte, à Kinshasa signe, en effet, l'effectivité des activités du 4 juin, consacrées à la Journée internationale de la paix pour tous. « *Votre présence dans la capitale congolaise confirme que cette activité aura bel et bien lieu le 4 juin prochain à Kinshasa* », a souligné le secrétaire général du Culpac.

Ma mission à Kinshasa, a, pour sa part, admis Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte, est pour la concrétisation de la Journée internationale de la

paix pour tous qui aura lieu à Kinshasa, le 4 juin 2016. Il s'est agi, selon elle, de visiter le site où aura lieu ce grand événement international, confirmer à Sa Grandeur Dominique Khonde Mpolo qu'il est accepté au Culpac comme ministre universel de la Paix à la suite de la décision du mois de mars 2015 à Bruxelles, encourager les autorités et le peuple congolais, de poursuivre le chemin de la paix pour son développement. « *Je tiens à préciser que cette mission est non*

politique mais humanitaire et social pour le bien de l'humanité », a-t-elle souligné.

L'émissaire internationale de la paix et humanitaire du Culpac auprès de l'UE a tenu à féliciter vivement Dominique Khonde Mpolo pour son implication dans l'impression des livres des droits de l'homme en RDC et dans le monde. Pour Aurélie Catherine Ghislaine Vandeputte, cette mission n'est pas propagandiste mais pour la bienfaisance, en vue de l'encadrement de la jeunesse, comme il le fait déjà très bien, au bénéfice des enfants dits sorciers. « *Sa Grandeur Dominique Khonde Mpolo, nous attendons de vous le respect des normes internationales dans vos engagements, comme ont fait tous vos prédécesseurs et nous vous assurons que dans les jours à venir, votre nom sera écrit dans le Panthéon de la paix et cité sur le plan international à l'instar de Martin Luther King, Desmond Tutu, Mahatma Gandhi et Nelson Mandela, et vous ferez une grande joie pour l'Afrique et votre pays en particulier car vous n'êtes pas seulement pour le Congo mais un patrimoine universel* », a appuyé l'émissaire internationale de la paix et humanitaire du Culpac auprès de l'UE.

Lucien Dianzenza

EMPLOI

Les jeunes diplômés au centre d'un grand projet de formation professionnelle

Les jeunes demandeurs d'emplois recrutés dans le cadre du Programme Emploi-diplômé (PED) seront canalisés vers les entreprises appuyées par le gouvernement sous forme de bourse pendant les six premiers mois que va durer leur expérimentation professionnelle avec l'espoir d'arracher un contrat à durée indéterminée.

Les jeunes diplômés demandeurs d'emploi qui, généralement, peinent à être embauchés au terme de leur cursus universitaire, peuvent aujourd'hui s'estimer heureux face aux opportunités que vient de leur offrir le gouvernement via le PED. Le lancement le 26 février de ce vaste projet par le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, le Pr Willy Makishi, a réjoui plus d'un jeune congolais en quête d'un avenir meilleur. Piloté par l'Office national de l'emploi (Onem) chargé de sa mise en exécution, ce projet, qui vient de bénéficier d'un appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant global de plus ou moins 38 millions d'unités de compte équivalant à près de 50 millions de dollars américains, se veut un réel coup de pouce aux jeunes diplômés réduits au chômage sans perspective d'embauche.

Déjà, dix millions de dollars ont été mis à la disposition de l'Onem pour les six premiers mois. Durant cette

période, les jeunes en formation seront encadrés par les cadres de l'Onem qui tâcheront de mettre à profit leurs potentiels et développer leurs aptitudes professionnelles. D'après les explications fournies par le vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, la formation que vont bénéficier les jeunes diplômés sous la supervision des encadreurs de l'Onem sera professionnelle, donc différente de celle reçue à l'université réputée essentiellement théorique. Il s'agit, comme il l'a indiqué, de mettre les bénéficiaires en immersion avec le monde du travail avec la possibilité de signer des contrats de travail au cas où leur stage s'avérait concluant.

Grâce aux bourses qui leur sont octroyées, ils sont tenus de donner le meilleur d'eux-mêmes en faisant prévaloir tout leur potentiel pour espérer être retenus. « *Ce sont des postulants, il faut qu'ils se fassent découvrir* », a déclaré le vice-Premier ministre. Ceux qui ne seront pas retenus dans les entreprises où ils vont prestre comme stagiaires seront versés dans la banque des données dont dispose l'Onem en perspective de nouveaux débouchés. Pour le Pr Willy Makishi, il y n'aura ni favoritisme ni combines dans le recrutement que s'apprête à lancer l'Onem qui dispose d'une



L'enseigne de l'ONEM à Kinshasa

expertise en la matière avec des services outillés et un système informatique adapté. Il en a profité pour appeler au bannissement des vieilles tares de détournement des fonds et de complaisance qui entourent généralement l'exécution de ces genres des projets au nom de la nouvelle citoyenneté.

La responsabilité de la vice-présidence chargée de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale en tant qu'autorité de tutelle, a-t-il déclaré, s'exercera dans un contrôle rigoureux dans l'exécution et la gouvernance du programme. En outre, a-t-il ajouté, la BAD en tant qu'institution financière internationale a des procédures bien outillées pour accompagner le financement octroyé. Sur un ton solennel, il a indiqué attendre que la BAD lui envoie son satisfécit dès le premier audit. De son côté, la directrice générale de l'Onem a promis de tout faire pour assurer la pleine réussite de ce programme et sollicité l'implication de la tutelle dans le processus de pérennisation de ce programme au niveau du gouvernement.

Alain Diasso

ADOPTIONS DES PETITS CONGOLAIS

Perplexité continue en Italie

Les familles italiennes des enfants adoptables se disent exaspérées par le manque d'information sur le sort de leurs dossiers, pourtant jugés conformes.

Que se passe-t-il en définitive ? C'est la question qui revient dans la bouche des parents italiens qui continuent de se demander à quelle source fiable s'adresser pour savoir ce qu'il en est des enfants adoptés en République démocratique du Congo et que certains continuent d'attendre depuis plus de deux ans ! Ils ont en mains tous les sceaux, autorisations et certificats de conformité souhaitables, mais les enfants n'ont toujours pas quitté Kinshasa pour Rome, pourquoi ? Tout se passe comme si la logique était celle de la douche écossaise : des instants d'espoir tout de suite noyés dans un blocage sans cause et sans responsable. Par exemple, lundi dernier Kinshasa a fait savoir aux parents américains de ces enfants que quelque 150 cas (d'autres sources aux États-Unis parlent de 159) auraient reçu le feu vert des autorités congolaises. C'est l'ambassadeur du Congo aux États-Unis, François Balumuene, qui en a lui-même fait part aux adoptants américains par courriel.

Il a laissé entendre que le gouvernement travaillait à trouver une solution rapide aux cas restants. Mais, même s'il y a loin de la coupe aux lèvres, cette « éclaircie » parvenue à New York, les adoptants italiens aimeraient eux aussi en recevoir un halo ! C'est ce qu'a fait entendre avec véhémence mercredi à la Chambre, à Rome, Cosimo Latronico, marquant son exaspération. « *Le silence qui entoure la question des enfants de la République démocratique du Congo n'est plus tolérable ! Les familles continuent de manifester le droit à accueillir ces enfants* », a plaidé le député. « *Il s'agit de longues années de souffrance qui ne trouvent aucune justification, et qui ne rencontrent pas la compréhension des organismes gouvernementaux compétents* », s'est-il indigné.

Comme lui, de nombreux parlementaires italiens ont pris en main ce dossier et cherché à faire bouger les lignes, interpellant le Premier ministre Matteo Renzi. Le gouvernement de Kinshasa avait suspendu les adoptions en 2013, soupçonnant certaines des familles adoptantes de ne pas correspondre aux standards congolais de la famille (certains de ces parents se retrouvaient être des personnes en unions homosexuelles). Leurs dossiers avaient pu traverser les filtres établis grâce à la corruption de quelques fonctionnaires. Le gouvernement avait dès lors décidé de reprendre l'examen des dossiers au cas par cas. Le blocage avait affecté plus de 400 familles américaines, canadiennes et européennes. Mais Kinshasa s'est toujours montrée rassurante envers les familles italiennes, tenues pour non concernées par les manœuvres frauduleuses découvertes chez les autres.

Lucien Mpama

DIVISION 1

La Linafoot obtient du « financement » et livre le calendrier du Play-off

Après menace de suspension et réaction du ministre de tutelle, la Linafoot va enfin organiser le Play-off de la 21^e édition du championnat national de football. Le calendrier de la manche aller est déjà publié avec la première journée qui débute le 5 mars 2016.

Enfin, le play-off de la 21^e édition du championnat national de football pourra être organisé. Cela, après une annonce de menace de suspension de cette étape ultime de la Division 1 par le président du comité de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot), Jeff Kapondo. Il conditionnait la poursuite du championnat par un financement et lançait un ultimatum au gouvernement. « Nous n'avons pas les moyens de démarrer le play-off. Nous donnons un ultimatum à l'État congolais jusqu'au 26 février à minuit. Faute de quoi, nous allons suspendre l'affaire. Que l'État prenne ses responsabilités en subventionnant le championnat qui nous fait tous plaisir à travers les joueurs qui évoluent dans son sein. Si d'ici le 27 février nous ne trouvons pas des moyens, le play-off du championnat national ne se jouera pas », avait-il déclaré.

Et le ministre des Sports, Denis Kambayi, avait vivement réagi face aux propos du président du comité de gestion de la Linafoot. Au terme d'une entrevue avec Donatien Tshimanga et Grégoire Badi, respectivement Premier vice-président et secrétaire général de la Fédération congolaise de football (Fécofa), Denis Kambayi déclarait : « C'est une déclaration tapageuse. Un chantage de mauvais goût qui ne peut présager qu'un dysfonctionnement au niveau de la Linafoot... Comment voulez-vous qu'une telle information soit gardée et publiée à 48 heures de l'ultimatum qu'on donne au gouvernement ? Quand la Linafoot a des difficultés, elle ne doit pas s'adresser à la presse. Elle doit passer à la Fécofa et cette dernière saisira le ministère des Sports. Je suis choqué par rapport à ce qu'on a dit sur la place publique. Je pense que c'est un désaveu de la part des responsables de la Linafoot. Et je pense qu'ils doivent arrêter et démissionner comme l'a fait le précédent président, Kayoyo... Gouverner, c'est prévoir et lancer une compétition pour laquelle on ne sait pas comment la terminer, c'est grave ».

Mais le 26 février, l'on a appris que le play-off de la Division 1 aura

enfin lieu. Et la Linafoot a même publié le calendrier des rencontres, avec le début de play-off programmé au 6 mars. Et comment l'instance organisatrice du Championnat national de football a-t-elle pu avoir un financement en l'espace de quelques heures pour enfin poursuivre cette compétition ? L'on note que la Linafoot a organisé la phase qualificative et la phase classique de la Division 1 sans sponsor, sans la subvention du gouvernement qui n'a d'ailleurs jamais existé. La menace a-t-elle eu de l'effet.

Dans les coulisses, l'on apprendrait que le commissaire spécial du Kasai Oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, aurait apporté de l'argent à la Linafoot et le montant de ce financement n'est pas divulgué. Mais l'on doit ajouter qu'Alphonse Ngoy Kasanji est le président sportif de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, l'un des huit clubs qualifiés pour le play-off de la 21^e édition du championnat national. C'est à se demander si cette aide est impartiale. L'on doit souligner que l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, aurait également voulu participer au financement de la Linafoot pour l'organisation de Play-Off. Mais son offre

n'aurait pas trouvé preneur, la politique politicienne s'y serait visiblement mêlée. Depuis son départ de la majorité présidentielle pour rejoindre l'opposition politique, Moïse Katumbi serait très marginalisé même dans le football. Tout est bien entendu. Et ce sont les réalités hyper singulières du football congolais, dont le championnat est coté troisième en Afrique selon l'indice de la Confédération africaine de football. Voici le calendrier de la manche aller de play-off.

Première journée

5 mars 2013

Muungano - DCMP

Mazembe - Lupopo

6 mars

Dauphin Noir - V.Club

Sanga Balende - Shark XI FC

Deuxième journée

10 mars

DCMP - Dauphin Noir

Shark XI FC - Muungano

23 mars

V.Club - Mazembe

Lupopo - Sanga Balende

Troisième journée

15 mars

Dauphin Noir - Muungano

26 mars

Lupopo - Shark XI FC

27 mars

Mazembe - DCMP
Sanga Balende - V.Club**Quatrième journée**

31 mars

Muungano - Mazembe

Shark XI FC - Dauphin Noir

DCMP - Sanga Balende

01 avril

V.Club - Lupopo

Cinquième journée

04 avril

Lupopo - DCMP

V.Club - Shark XI FC

05 avril

Mazembe - Dauphin Noir

Sanga Balende - Muungano

Sixième journée

10 avril

Dauphin Noir - Sanga Balende

12 avril

Muungano - Lupopo

13 avril

DCMP - V.Club

14 avril

Shark XI FC - Mazembe

Septième journée

Sanga Balende - Mazembe (à programmer)

Lupopo - Dauphin Noir (à programmer)

16 avril

V.Club - Muungano

17 avril

DCMP - Shark XI FC.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Paul-José Mpoku autorisé à jouer pour les Léopards de la RDC

Avec le quitus de la Fifa, Paul-José Mpoku Ebunge est finalement sélectionnable pour les rencontres officielles des Léopards de la République démocratique du Congo. Il rejoint d'autres binationaux qui ont choisi de faire leur carrière internationale chez les A de la RDC depuis l'arrivée de Florent Ibenge à la tête du staff technique de la RDC, lui qui a l'ambition d'amener les Léopards au Mondial 2018 en Russie.

Le milieu offensif binationnel, Paul-José Mpoku, vient d'être autorisé par la Fifa à jouer pour les Léopards de la RDC, selon le site Leopardsfoot.com. C'est donc pratiquement une année après que le joueur de Chievo Verone en Italie peut officiellement endosser le maillot de la sélection du pays d'origine de ses parents, lui qui d'ailleurs a vu le jour le 19 avril 1992 à Kinshasa, capitale de la RDC. En effet, il a porté pour la première fois le maillot des Léopards lors du stage des Léopards en mars 2015 du Dubai, assorti par une double confrontation contre l'Irak. La RDC avait perdu la première rencontre par un but à deux, et c'est Mpoku qui avait marqué l'unique but des Léopards sur penalty. Les Léopards s'étaient ensuite inclinés face aux Lions de Mésopotamie par zéro but à un. Et Mpoku (titulaire à la première rencontre, et ayant débuté sur le banc au deuxième match) s'était dit satisfait de l'expérience, mais qu'il lui fallait du temps pour prendre sa décision et surtout être fixé sur la suite de sa



Paul-José Mpoku désormais sélectionnable pour les sorties officielles des Léopards de la RDC

carrière. Et le sélectionneur Florent Ibenge lui avait concédé ce moment de réflexion.

En janvier 2015, alors qu'il avait signé à Cagliari en série A, quittant Standard de Liège, il choisissait officiellement de jouer pour la RDC, lui qui avait joué dans les sélections d'âge de Belgique jusqu'à arborer le brassard de capitaine. Sa décision avait sonné comme un coup de tonnerre dans l'ancienne puissance coloniale, suscitant des réactions, même celle du sélectionneur belge Marc Wilmots. Mais Mpoku est resté ferme sur sa décision, de sorte que les démarches pour le changement d'appartenance fédérale auprès de la Fifa ont été enclenchées. Et c'est en février 2016 qu'il est autorisé officiellement à

jouer pour la RDC, alors que la Fifa fait peau neuve avec l'arrivée à sa tête de l'Italien Gianni Infantino (45 ans) succédant à Sepp Blatter.

Formé au Standard de Liège, c'est chez les Rouches liégeois qu'il s'est d'ailleurs révélé après un passage à Tottenham et à Leyton Orient en Angleterre durant la période de sa formation. Revenu au Standard en 2011, il va y rester jusqu'en été 2015, devenant le joueur d'Al Garafa du Qatar et prêté à Cagliari en Italie au mercato d'hiver. Ensuite, il signe au Chievo Verone en été 2015. Avec le sauf-conduit de la Fifa de le rendre sélectionnable pour les matchs officiels de la RDC, Paul-José Mpoku rejoint d'autres binationaux ayant opté pour la RDC depuis l'arrivée du sélectionneur Florent Ibenge comme Cédric Bakambu, Fabrice Nsakala, Chris Mavinga, Jordan Botaka, Cédric Mabwati, Neeskens Kebano, Rémy Mulumba, Joël Kiassumbwa, etc. Et d'autres joueurs sont sur le point de lui emboîter le pas d'entamer leur carrière internationale chez les Léopards de la RDC, comme le milieu de terrain Steven Nzonzi de Séville pour lequel des démarches seraient déjà amorcées pour changer son appartenance fédérale de la France à la RDC. On parle aussi d'autres joueurs encore hésitants comme l'attaquant Benik Afobe Tunani de Bournemouth en Angleterre, Giannelli Imbula de Stoke City, Gaël Kakuta (ancien de Séville qui a signé en Chine), Marcel Tisserand de Toulouse, etc.

M.E.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Lupopo écarte Bandari et jouera contre Al Ahly Shandi en seizièmes de finale

Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi a obtenu, le 28 février, à Nairobi son sauf-conduit pour les seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération édition 2016.



Le FC Saint-Éloi Lupopo avant son match retour contre Bandari du Kenya

Les joueurs du coach Raoul Jean-Pierre Shungu ont pu préserver leur avance de deux buts à zéro du match aller à Lubumbashi contre la formation de Bandari du Kenya. En effet, les Cheminots de l'ex-Katanga ont imposé un match nul d'un but partout aux joueurs kenyans. Le but de Lupopo a été l'œuvre de l'attaquant Héritier Makambo.

Raoul Jean-Pierre Shungu a, pour ce match, titularisé le gardien de but Tshibola, préféré à Joseph Bulayima. Le latéral droit Junior Baumeto, récent vainqueur du quatrième Championnat d'Afrique des nations au Rwanda, Buzenza, Patrick Mampuya, et Didi Kitumbo ont été en défense. L'expérimenté Gina Pambani a été dans la récupération, soutenu par Trésor Kaninda et Clovis Mbaya. En attaque, on a retrouvé Héritier Makambo, Christian Mugalu et Ruphin Ilunga. Le gardien de but Joseph Bulayima a assisté à cette rencontre à partir du banc des réserves ainsi que Matanda, Mayenge Bionick, Assani Kalasa, Monzele Otey et Jérémy Mumbere.

Ce groupe apparemment sobre, mais costaud, qualifié du reste pour le Play-Off du championnat national de football, se hisse donc en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Et le prochain adversaire, c'est la formation d'Al Ahly Shendi du Soudan. L'on retient que ce club avait été éliminé en avril 2015 par le FC MK de Kinshasa en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Battu au Soudan par un but à deux, le FC MK s'était littéralement vengé en écrasant Al Ahly Shendi par cinq buts à un. Le coach Raoul Jean-Pierre Shungu de Lupopo pourrait se faire déjà une idée sur cette équipe et naturellement considérée les changements qui s'y sont opérés depuis le match contre le FC MK entraîné à l'époque par le technicien ivoirien Bruno Bla. L'autre club congolais engagé en Coupe de la Confédération, le CS Don Bosco avait été exempté du tour préliminaire. En seizièmes de finale, les Salésiens s'expliqueront avec les Égyptiens de Misr El Maqasa.

M.E.

PRÉSIDENTIELLE 2016

La campagne de distribution des cartes d'électeur a été lancée

Le coup d'envoi a été donné le 28 février par Henri Bouka, président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), au siège de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou qui a eu l'honneur de recevoir et de distribuer en premier lesdites cartes.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, d'André Guy Edmond Loemba et Lauréate Mbéri Bigny, respectivement, administrateur maire et secrétaire générale de Mvou-Mvou, ainsi que des membres de la Commission électorale locale.

Juste après la remise des cartes aux chefs de quartiers par le premier citoyen de l'arrondissement, André Guy Edmond Loemba, les chefs de blocs, institués comme agents distributeurs se sont déployés dans les quartiers. Les premières cartes d'électeur ont été distribuées au CQ 203 dans la rue Abbé Saké en présence d'Henri Bouka qui a tenu à faire une descente sur le terrain et fait le porte à porte avec eux pour s'assurer du bon déroulement de l'opération.

Cela, à l'étonnement et à la satisfaction des citoyens. « Je suis très surprise et heureuse de recevoir ma carte chez moi en présence de toutes ces autorités. C'est pour la première fois que cela



De Gauche à droite, André Guy Edmond Loemba; Alexandre Honoré Paka et Henri Bouka pendant la distribution des cartes

nous arrive. Cela prouve que les choses évoluent dans le pays », a confié Edwige Lusiana toute joyeuse. Adamou Souraiya, mère de famille, a, pour sa part, exhorté la population de Mvou-Mvou à accomplir le devoir civique et à œuvrer pour la préservation de la paix : « La présence des autorités chez moi m'encourage à aller voter; et j'invite les autres à faire de même et à veiller à ce qu'il y ait toujours la paix dans notre pays. »

Notons que cette campagne de distribution des cartes d'électeur se déroulera en deux phases. La première consistera en la distribution des cartes d'électeur de ceux qui avaient leurs noms sur les listes avant leur révision. La deuxième concernera ceux qui

ont été enrôlés lors de la révision du 15 janvier au 15 février derniers.

Ceux qui n'auront pas leurs cartes ou auront des réclamations à faire devront se rapprocher des commissions locales et plus particulièrement des chefs de blocs. « Leurs réclamations donneront lieu à des vérifications et si celles-ci sont fondées, leurs cartes d'électeur seront éditées et leur seront portées à domicile », a précisé Henri Bouka dans son mot de lancement de l'opération.

Pointe-Noire succède à Brazzaville où les opérations de distribution des cartes ont commencé le 27 février dernier. Celles-ci vont se dérouler sur toute l'étendue du territoire national.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le Conseil départemental et municipal de la ville océane lance un appel au devoir citoyen

Réuni en sa 4^e session ordinaire dite « Budgétaire » du 17 au 26 février dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de Pointe-Noire, le Conseil départemental et municipal a appelé les Ponténégrins au devoir citoyen. La déclaration a été rendue publique par Félicité Meno Tchilombou, membre de la commission ad hoc, à l'issue des travaux de cette session patronnés par le président du bureau exécutif dudit conseil, le député maire de la ville, Roland Bouiti-Viaudo.



Photo de famille des élus locaux de Pointe-Noire «Adiac»

Dans le souci de garantir la paix dans le département de Pointe-Noire avant, pendant et après l'élection présidentielle et en vue d'inciter les citoyens à exercer leur droit de vote le 20 mars, les conseillers départementaux et municipaux ont lancé un appel vibrant aux Ponténégrins. « Citoyennes et citoyens du département et de la ville de Pointe-Noire, comme chacun le sait, le 20 mars 2016, le peuple congolais est appelé aux urnes pour élire le premier président de la Nouvelle République. À cet effet, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, ré-

uni en sa 4^e session ordinaire, invite les citoyennes et les citoyens inscrits sur les listes électorales à se rendre massivement aux urnes pour exercer dans le calme et la sérénité leur droit de vote », a indiqué la conseillère, Félicité Meno Tchilombou.

Par la même occasion, a-t-elle poursuivi, le Conseil exhorte les citoyens à tous les niveaux à observer un comportement exemplaire avant, pendant et après le vote, pour ne pas perturber la paix chèrement acquise et l'unité nationale nécessaire au développement de notre pays. Les

conseillers municipaux ont, à travers cette déclaration, insisté sur le maintien de la paix et de l'unité nationale. « Conscients de cette réalité, nous, élus locaux, appelons nos concitoyens du département de Pointe-Noire, les responsables des parties politiques, de la société civile et autres à veiller au maintien de la paix, à consolider l'unité nationale et la cohésion sociale ». Soulignons que la commission ad hoc de la rédaction de la déclaration intitulée « Appel au devoir citoyen » présidée par le conseiller Roger Paka a été composée de sept membres.

Charlem Léa Legnoki

LIVRES

Nzenze Kinouani Kazis dédicace « Jacques Loubelo Mon Ami »

L'ouvrage « Jacques Loubelo Mon Ami » de Nzenze Kinouani Kazis publié aux Éditions Plume noire a été présenté, le 27 février, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Une cérémonie ponctuée par des témoignages et évocations sur l'icône de la musique congolaise.

Artistes, hommes de culture, intellectuels ont pris part à la cérémonie de présentation de l'ouvrage « Jacques Loubelo Mon Ami » pour témoigner et partager sur l'artiste émérite disparu le 25 septembre 2013 et inhumé le 10 octobre à Brazzaville.

Sous la modération d'Alphonse Kala, directeur départemental du



Nzenze Kinouani dédicant son livre doit le faire aussi pour nos auteurs »

Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire qui, en ouverture, a circonscrit l'évènement avant de dérouler le programme qui a commencé par la présentation du livre faite par Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Les chansons Mwasi na ngai dans les années 1990, générique de la célèbre émission « Madame midi approche » sur Radio Congo et, quelques années plus tard, la chanson « Kongo ékolo monéné » sont restées graver à jamais dans la mémoire collective, a dit l'orateur en introduction. Et de poursuivre : « Ce livre écrit dans un style propre à l'auteur est un récit à l'écriture simple. L'ouvrage de Nzenze Kinouani avec ses 108 pages ressasse les souvenirs de l'amitié avec Jacques Loubelo ponctués par des anecdotes. Il commence par l'hommage de la Nation au Palais des congrès et se termine par l'hommage familial au domicile du disparu ». Deux moments forts et symboliques du livre comme aussi l'évocation des premières heures de l'indépendance, la configuration du pays avec une cohabitation harmonieuse dans les quartiers, l'influence des courants religieux mais aussi le temps balbutiant des idéologies révolutionnaires. Pour Alain Rock Ngoma, on ne peut dissocier l'amitié qui unit Kazis à Jacques Loubelo à l'histoire commune des Cheveux Crépus. Et il a ajouté : « Ce livre qui se lit sans s'essouffler peut être classé comme un document d'histoire avec indications précises et Kazis peut revendiquer sans modestie la qualité de reporter tant il rapporte avec exactitude les faits dans leur contexte spatio-temporel. Kazis a la qualité d'un historien, il va chercher l'histoire et le ramène au temps présent. Ce livre est un voyage entre le passé et le présent ». Artiste musicien, l'homme qui a fait les arrangements des dernières œuvres musicales

de Jacques Loubelo, Freddy Kebano, désormais citoyen de la ville océane, a aussi témoigné lors de cette cérémonie. Le néo-Ponténégrin, qui a vu Jacques Loubelo pour la dernière fois, deux semaines avant sa mort, a dit : « Jacques m'a chanté des chansons inédites ce jour-là. Malgré son âge, il savait se faire petit et aussi se faire grand. Bref, il savait être au niveau de chacun de nous. Jacques ne mérite pas le sort qu'il a eu et qui est malheureusement celui des hommes de culture, honorés seulement pendant qu'ils ne sont plus vivants. Avec la chanson « Kongo ékolo monéné » qui contient tous les ingrédients d'un véritable hymne national, chanson contenue dans son dernier album complètement congolais, Jacques a laissé là un 2^e hymne national. Je me battraï et avec moi tous les citoyens pour qu'il devienne le premier hymne du Congo. Avec la refonte du système éducatif, je voudrai que les chansons thématiques de Jacques soient étudiées dans les écoles comme on

doit le faire aussi pour nos auteurs ». Selon le préfacier Frédéric Pambou, les Cheveux Crépus chantaient l'éveil de la conscience nationale « pour des civilisations, les nôtres, amnésiques, il est impérieux de décrypter le message de l'aède Jacques Loubelo, figure emblématique des groupes vocaux avec son ensemble visionnaire dénommé les Cheveux Crépus. Tout en programme. Nul ne peut imaginer aujourd'hui le tour de force par ces jouvenceaux d'hier : héroïques, ils l'ont été au regard du contexte politique hostile de l'époque ! ». M. Pethas, ex-parlementaire et ami de Jacques Loubelo, les musiciens Sang chaud, Tati Mimos, deux ex-sociétaires des Anges noirs, qui avec les Cols bleus de Rigadin Mavougou ont défendu la musique dite Groupe vocal au bord de l'océan, Joseph Ona Sondjo, écrivain-critique littéraire, Jean-Philippe Yokambou, ancien dirigeant sportif ont, tour à tour, apporté leur témoignage sur l'artiste et l'écrivain Kazis, qui à la fin de l'activité a regretté l'absence de certains proches de Jacques comme la veuve Jacquie Loubelo, son fils resté à Brazzaville ou Pierrette, une ex-sociétaire (la seule femme) des Cheveux Crépus immortalisée dans la chanson du même nom composée par Kazis et interprété par Jacques Loubelo.

Après échange entre l'auteur et le public, la constance s'est dégagée sur l'organisation d'une manifestation plus grandiose Hommage à Jacques Loubelo élargie à d'autres musiciens illustres du pays. Une occasion pour honorer comme il se doit l'artiste qui a laissé plusieurs chansons inédites chez un mécène de la place. Sous les sons mélodieux de Kaly Djatou et Christian Ouyssika, interprétant les succès de Jacques Loubelo comme Mpassi zo (hymne aux martyrs Kongo), Na wo tetsa, etc., la dédicace et le pot ont mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Diabes noirs, seul recalé

C'est pour la première fois dans l'histoire du football congolais que le Congo a réussi à aligner trois représentants en seizièmes de finale des compétitions interclubs.

L'Etoile du Congo et l'Athlétic club Léopards en Ligue africaine des champions affronteront respectivement, l'Entente sportive de Sétif d'Algérie et Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud. V Club Mokanda, quant à lui, recevra Police FC du Rwanda en coupe africaine de la Confédération. Le bilan de la participation des clubs congolais aurait pu être mieux si les Diabes noirs avait franchi le cap des préliminaires.

Le plus dur commence pour l'Etoile du Congo

Les Stelliens recevront en seizièmes de finale, le week-end du 11 au 13 mars, l'Entente sportive de Sétif. L'Etoile du Congo a donné le ticket de sortie à Manga sport du Gabon en lui infligeant un score de 3-0 lors du match retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions. Au match aller les deux équipes s'étaient séparées sur un nul piège de 0-0. Le 28 février au stade Alphonse-Massemba-Débat. Bersyl Obassi, Lonreve Issambet Gassama et Elvia Giovani Ipamy ont été très décisifs, puisqu'ils ont conjugué l'avantage des Stelliens au plus-que-parfait.

Lonreve Issambet s'illustre le premier en provoquant le penalty transformé à la 7^e minute par Bersyl Obassi. Huit minutes plus tard, le tour revenait à Giovani Ipamy ayant une pointe de vitesse remarquable, de servir une offrande à Issambet pour le deuxième but. L'appétit venant en mangeant, Ipamy idéalement servi par Bersyl Obassi, a apporté à la 50^e minute sa pierre à l'édifice (3-0).

« C'est une question de straté-

gie. Nous savions bien qu'au Gabon, il ne fallait pas se découvrir. C'est ce que nous avons fait. Après l'observation de cette défense, nous nous sommes dit qu'il fallait procéder par les balles placées sur les côtés ou les ballons dans le dos de l'adversaire. C'est ce que nous avons essayé de faire depuis notre retour du Gabon et aujourd'hui cela a payé. Ce n'était pas facile. Faire un nul blanc à l'aller, il y avait aussi la peur dans le ventre puis qu'on était à la 50-50. Cette victoire je la dédie à mes joueurs qui ont su respecter les consignes(...) Sétif est une équipe très technique et très tactique. Il faut vraiment réfléchir pour adapter une tactique en vue de ce match », a déclaré Barthelémy Ngatsono

L'Etoile du Congo semble retrouver ses anciennes habitudes après l'échec de 2015 au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération face à MK Etanchéité de Kinshasa. Les Stelliens étaient habitués à enchaîner des matches en compétitions africaines. En 1990 par exemple, lors de la Ligue des champions, Etoile du Congo avait sorti Sogara du Gabon avant de se faire éliminer par JSK d'Algérie. En 1992, pour le compte de la Coupe CAF, elle avait réussi à écarter Deportivo Mongomo de la Guinée Equatoriale puis n'a pas eu la même réussite face à Sporting club de Gagnoa de la Côte d'Ivoire. En 2001, Etoile du Congo avait réalisé un exploit face à Hearts Of Oak du Ghana. Elle a été stoppée nette par Petro Atletico d'Angola. En 2002, l'Etoile du

Congo s'était arrêtée à la même étape. Après avoir disposé de Cotton sport, les Stelliens échouaient face à Raja de Casablanca. En 2007, les vert et jaunes échouaient au tour de cadrage face aux astres de Douala. C'était la fin d'une belle aventure de la Ligue des champions manquée par les victoires face au Canon de Yaoundé et Saint Georges d'Ethiopie et une élimination face à Al Ittihad de la Libye. L'Etoile du Congo a eu aussi des contre-performances dès l'entame de son aventure africaine. Elle a été éliminée en 1993 par Sogara du Gabon, en 1995 par Aigles Nkongsamba du Cameroun

V Club la surprise du moment

Seize ans après sa dernière participation en compétition africaine, V Club Mokanda revenait sur l'échiquier continental avec de meilleures intentions. Battu à domicile 0-1 par Akwa United du Nigeria, le club ponténégrin a rendu la monnaie de sa pièce au club d'Uyo en lui infligeant une défaite d'un but à zéro. C'est lors de la séance des tirs au but que V Club Mokanda a validé son ticket pour les seizièmes de finale en s'imposant 6-5. Notons qu'en 2000, V Club avait été éliminé en préliminaire de la Ligue des champions face à Primeiro de Agosto d'Angola.

Les Diabes noirs ont retrouvé leurs vieux démons

Les Diablotins, battus à domicile 1-2 par Africa sport, se sont inclinés le 27 février à Abidjan sur ce score identique alors que sur l'ensemble des deux matches, les Brazzavillois ont été dominateurs. Les Diablotins ont payé le prix des actions qu'ils ont gâchées à Brazzaville comme à Abidjan.



L'équipe des Diabes Noirs

Africa sport a ouvert le score à la 29^e minute sur un coup franc transformé par Drissa Dagnogo. Les Diablotins ont égalisé à la 62^e minute par l'entremise de Kessel Tsiba Moukassa. Ils avaient près de trente minutes pour forcer la décision. Mais hélas, contre le cours du jeu, ils concèdent un deuxième but à la 81^e minute, l'œuvre du même Drissa Dagnogo. C'est une forme de la malédiction qui ne dit pas son nom. Depuis les années 1990, jusqu'en 2016, les Diabes noirs ont participé à treize éditions des compétitions interclubs. En treize participations, les Diablotins ont disputé plus d'un match qu'à quatre reprises. En 1990 en coupe CAF, ils avaient éliminé Rayon sport puis ont chuté face à BCC Lions du Nigeria. En 1991, dans la même compétition, les Diablotins avaient éliminé Primeiro de Agosto mais Dynamo d'Harare avaient stoppé leur élan. En 2006, ils avaient réussi à écarter Tourbillon du Tchad avant de s'incliner face à Berekum arsenal du Ghana. 2013 était la meilleure année des Diabes noirs en Coupe africaine de la Confédération. Ils avaient échoué à la porte du tour de cadrage après avoir respectivement éliminé New Edubiase du Ghana aux tirs au but puis Panthers de la Guinée Equatoriale. En huitième de finale, les Diablotins chutaient devant le Club sportif Sfaxien. Depuis, ils collectionnent de simples aller-retour

même face aux équipes qui n'ont même pas la meilleure expérience africaine qu'eux. Les Diabes noirs ont été éliminés par Julius Berger Fc du Nigeria en Ligue des champions en 1992. En 2004, lors de la Coupe CAF, ils n'ont pas pu passer devant Deportivo Mongomo de la Guinée Equatoriale. Ils ont été punis de la même manière en 2005 en ligue des champions face Red Arrow FC. En 2008, 2010 et 2012 dans la même compétition, les Diabes avaient respectivement vu noir devant Enyimba du Nigeria, Sétif d'Algérie et Afad de la Côte d'Ivoire. Cette dernière équipe était à sa première participation. En 2014, les Diabes noirs échouaient face à Flambleau de l'Est du Burundi puis en 2015 face à Raja de Casablanca.

AC Léopards rentre en lice

Exempté du tour préliminaire de la Ligue des champions, l'AC Léopards rentre en lice le week-end du 11 au 13 mars. Il sera reçu par Mamelodi Sundowns avant de disputer le match retour à la maison. En sept participations consécutives, les Fauves du Niari n'ont jamais été éliminés dès leur entrée en lice. Ils ont, à leur palmarès, une coupe de la Confédération gagnée en 2012, une demi-finale perdue en 2014 puis une phase de poules de la Ligue des champions et de la CAF respectivement en 2013 et 2015.

James Golden Eloué et Romique Nerplat Makaya+

DIABLES ROUGES

Pierre Lechantre débute sa tournée européenne en Angleterre

Après le stage des joueurs locaux à Brazzaville, le sélectionneur national est arrivé en France, jeudi, pour une tournée européenne. Comme il l'a annoncé, Pierre Lechantre souhaite consolider le secteur défensif, mais ne se risquera pas pour autant de grands changements pour les deux matches face à la Zambie. En dehors de Clevid Dikamona, il ira donc superviser des joueurs déjà présents dans le groupe.

Entouré de son staff, à savoir le sélectionneur adjoint, Isaac N'Gata, Salomon Bambendzé et Fortuné Tabouna, membres de la cellule européenne mise en place par le ministère des sports, Pierre Lechantre a débuté sa tournée européenne le samedi 27 février par un voyage à Dagenham, où la lanterne rouge de Ligue Two (4^e division anglaise) recevra Yeovil Town.

Probable titulaire en défense centrale, Clevid Dikamona (17 matches de championnat) sera l'objet de l'attention du

sélectionneur national. Le robuste (1m87, 85 kg) défenseur de 25 ans, formé à Caen puis passé par le Havre (9 matches de Ligue 2 et 27 de CFA entre 2010 et 2013), Fréjus-Saint-Raphaël (18 matches de National en 2012/2013), Sedan (19 matches de CFA 2 en 2013/2014) puis Le Poiré-sur-Vie (14 matches de National et 3 de CFA 2 en 2014/2015), peut-il apporter une option supplémentaire au sein de la défense des Diabes rouges ? Pierre Lechantre veut voir pour trancher.



Clevid Dikamona a été supervisé par Pierre Lechantre et son staff technique (DR)

Le dimanche 28 février, le staff technique prendra la direction de la Suisse, pour assister au match entre Aarau et Le Mont. Latéral droit de métier, alors que Le Roy le faisait jouer dans l'axe, Nganga pourrait

être mis en concurrence avec Marvin Baudry. Là encore, Pierre Lechantre veut le superviser pour juger sur pièce. Souignons qu'en amont de cette tournée, Pierre Lechantre a eu l'occasion de

regarder de nombreuses vidéos des joueurs sélectionnables, à l'initiative de la cellule européenne.

Rappelons que depuis plusieurs années, Fortuné Tabouna et Salomon Bambendzé servent de tête de pont pour le repérage et le travail de lobbying auprès des joueurs binationaux.

Si Claude Le Roy s'était approprié la venue de Thievy Bifouma en sélection, c'était eux qui avaient mené ce dossier, depuis son éclosion en 2011 jusqu'à son accord en 2014. Avec le soutien du ministère des sports, c'est également cette cellule qui a mené à bien les dossiers Dominique Malonga, Maël Lépicier, Dzon Delarge ou encore Matt Moussilou.

Camille Delourme